

LE CRI D'APPEL

Franck
Christelle
Francis
Roselyne
Eric

ASSOCIATIONS

L'ETERNEL POURVOIR

Association culturelle pour l'Accueil et la Diffusion de la Bible
loi du 1^{er} juillet 1901

AUTOUR DE LA BIBLE

Association culturelle pour la Diffusion de la Bible
loi du 1^{er} juillet 1901

LES BESOINS DE LA VIE COURANTE

Association culturelle Organisme de formation
loi du 1^{er} juillet 1901

Les Associations

L'ETERNEL POURVOIR

Association culturelle pour l' Accueil et la Diffusion de la Bible

loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social Chez Mr et Mme DECONINCK Francis et Roselyne

235 Route de Gap Le Village

26310 RECOUBEAU JANSAC

Tél : 0475214958 - Email : francis.deconinck0576@orange.fr

N° de SIRET: 451 777 239 00026 APE 9499Z

AUTOUR DE LA BIBLE

Association culturelle pour la Diffusion de la Bible

loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social Chez Mr et Mme LE PRIOL Franck

La Colombe

26310 MONTLAUR en DIOIS

Tél : 0475215782 – Email : franck@kidityou.net

LES BESOINS DE LA VIE COURANTE

Association culturelle Organisme de formation

loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social Chez Mr et Mme DECONINCK Francis et Roselyne

235 Route de Gap Le Village

26310 RECOUBEAU JANSAC

N° de Siret : 48234513900026 APE 9499Z

N° de déclaration d'existence : 82.26.01430.26

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

TABLE DES MATIERES :

- Association : L'ETERNEL POURVOIRA :** **pages 02 à 58**
- Association : AUTOUR DE LA BIBLE :** **pages 58 à 83**
- Association : LES BESOINS DE LA VIE :
COURANTE** **pages 83 à 134**

A - L'ETERNEL POURVOIR

Association culturelle pour l' Accueil et la Diffusion de la Bible

loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social Chez Mr et Mme DECONINCK Francis et Roselyne

235 Route de Gap Le Village

26310 RECOUBEAU JANSAC

Tél : 0475214958 – Email : francis.deconinck0576@orange.fr

N° de SIRET: 451 777 239 00026 APE 9499Z

Versets tirés de la Bible « la Parole de DIEU »

JACQUES 1 verset 27 :

27 La religion pure et sans tache, devant DIEU notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver des souillures du monde.

INTRODUCTION : « Le cri d'appel »

L'année 2003 fut une année révélatrice des afflictions vécues par les personnes âgées (15 000 personnes décédées suite à la canicule, à leur état d'isolement et d'abandon) et le constat d'une délinquance de plus en plus croissante des jeunes due à leurs afflictions (irréversibilité d'un avenir engagé dans une voie sans issue face à une société résignée, comme s'il s'agissait de générations sacrifiées vis-à-vis « *des temps modernes* » :

« L'abandon pour les uns et l'ignorance pour les autres ! »

La foi et les œuvres

MATTHIEU 22 versets 36 à 40:

36 Maître, quel est le plus grand commandement de la loi?

37 Jésus lui répondit Tu aimeras le Seigneur, ton DIEU, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée.

38 C'est le premier et le plus grand commandement.

39 Et voici le second, qui lui est semblable. Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

40 De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes.

Rappel : EPHESIENS 2v8 à 10:

8 Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.

9 Ce n'est point par les oeuvres, afin que personne ne se glorifie.

10 Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes oeuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions.

Ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes oeuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions.

Citation Francis DECONINCK : *Il est question ici des œuvres du Seigneur pour lesquelles DIEU nous façonne à l'image de Christ : sauvés pour servir le DIEU vivant et vrai. C'est de ces œuvres là qu'il est également question dans l'épître de JACQUES.*

JACQUES 1 versets 14 à 24 :

14 Mes frères, que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres ? La foi peut-elle le sauver ?

15 Si un frère ou une sœur sont nus et manquent de la nourriture de chaque jour,

16 et que l'un d'entre vous leur dise : allez en paix, chauffez-vous et rassasiez-vous ! et que vous ne leur donniez pas ce qui est nécessaire au corps, à quoi cela sert-il ?

17 Il en est ainsi de la foi : si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même.

18 Mais quelqu'un dira : toi, tu as la foi ; et moi, j'ai les œuvres. Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes œuvres.

19 Tu crois qu'il y a un seul DIEU, tu fais bien ; les démons le croient aussi, et ils tremblent.

20 Veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est inutile ?

21 Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ?

22 Tu vois que la foi agissait avec ses œuvres, et que par les œuvres la foi fut rendue parfaite.

23 Ainsi s'accomplit ce que dit l' Ecriture : Abraham crut à DIEU, et cela lui fut imputé à justice ; et il fut appelé ami de DIEU.

24 Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement.

Application :

JACQUES 1v27 :

27 La religion pure et sans tache, devant Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver des souillures du monde.

Orphelins :

orphanos (or-fan-os')

ορφανος

Orphelins:

1) privé (d'un père, de parents)

1a) de ceux privés d'un maître, d'un guide, d'un gardien

1b) orphelin

Citation Francis DECONINCK :

(Ceux dont on ne se préoccupe plus parce qu'ils ne sont pas rentables à la société et qui sont devenus délinquants par voie de conséquence).

Veuves :

chera (khay'-rah)

χήρα

Veuve :

2) une cité vidée de ses habitants et richesses est représentée sous le visage d'une veuve.

Citation Francis DECONINCK:

(une cité vidée parce que insensible aux principales préoccupations de ceux qui souffrent parce que devenus âgés et qui sont également perçus comme « une charge » à la société et voir même vis à vis de leur propre famille !).

Tribulations :

hlipsis (thlip'-sis)

θλιψις

Tribulation, affliction, tourment, détresse, souffrance, persécution, calamité ;

1) une pression, une oppression

2) oppression, affliction, tribulations, détresse, difficultés (en tous genres).

Citation Francis DECONINCK:

(Ces personnes âgées et ces jeunes gens qui sont dans l'affliction, le tourment, la détresse, la souffrance, qui vivent l'exclusion, ont terriblement besoin d'amour et de considération.

Notre mission est de répondre à leurs besoins et de leur faire découvrir l'Amour de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ).

Aimer son prochain comme soi-même : la parabole du bon samaritain :

LUC 10v30 à 37 :

- 30 Jésus reprit la parole, et dit: Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho. Il tomba au milieu des brigands, qui le dépouillèrent, le chargèrent de coups, et s'en allèrent, le laissant à demi mort.
- 31 Un sacrificateur, qui par hasard descendait par le même chemin, ayant vu cet homme, passa outre.
- 32 Un Lévite, qui arriva aussi dans ce lieu, l'ayant vu, passa outre.
- 33 Mais un Samaritain, qui voyageait, étant venu là, fut ému de compassion lorsqu'il le vit.
- 34 Il s'approcha, et banda ses plaies, en y versant de l'huile et du vin; puis il le mit sur sa propre monture, le conduisit à une hôtellerie, et prit soin de lui.
- 35 Le lendemain, il tira deux deniers, les donna à l'hôte, et dit: Aie soin de lui, et ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour.
- 36 Lequel de ces trois te semble avoir été le prochain de celui qui était tombé au milieu des brigands?
- 37 C'est celui qui a exercé la miséricorde envers lui, répondit le docteur de la loi. Et Jésus lui dit: Va, et toi, fais de même.

Allez au devant de ceux qui souffrent.

« COMMENT ILS DEVIENNENT DELINQUANTS »

Observation :

« Si notre enfant est ainsi, c'est qu'il est névrosé ». La névrose perd alors son caractère inquiétant, elle tend même à devenir presque rassurante pour les parents !

« S'il est névrosé, si elle est névrosée, alors tout s'explique... » « et on va pouvoir envisager une ordonnance et un traitement ! ».

La cure apparaît non seulement comme possible et nécessaire, mais comme ce qui opérera le retour à la normalité, à l'acceptabilité sociale, donc la fin du cauchemar !

Observation :

La théorie de l'imaturité des délinquants rencontre un argument irréfutable, à savoir qu'ils font preuve au contraire dans tous les domaines d'une maturité précoce.

Observation :

La seconde idée qui vient aux parents dans la recherche d'une explication est celle « d'une faiblesse de caractère », qui aurait fait du jeune homme ou de la jeune fille le jouet d'une bande, ou la victime de l'influence d'autres sujets pervers.

L'incrimination des mauvaises fréquentations ou de la contagion de l'exemple !

La mise en accusation « des autres » et des bandes est une solution de refuge, qui elle aussi minimise aux yeux des parents la responsabilité de leurs enfants.

L'expérience permet d'affirmer que de nombreux délits de toutes sortes sont effectivement dus à des phénomènes de suggestion, d'imitation ou de facilitation caractérisant l'influence à l'intérieur des groupes.

Pensées Etre connu et reconnu.

Imitation Déficit – Audace – Témérité.

Influence

Observation :

Accusation de la société, tares de la civilisation urbaine, absence d'organisation de loisirs, immoralité des moyens de masse.

Citation Francis DECONINCK:

« Moi aussi, durant ma carrière militaire dans la Marine Nationale, lorsque je suis rentré de campagne de Tahiti en 1988, j'étais en proie à une grande dépression (épuisement) : 1 année passée sur un bâtiment de la Marine Nationale, pétrolier vétuste et en fin de carrière sur lequel j'étais affecté en tant que chef du service « Energie – Propulsion – Sécurité » ; 263 jours de mer sur 365 durant lesquels il a fallu tenir coûte que coûte le bâtiment disponible à la navigation !

Le fait que le médecin soit venu me visiter et me prescrire une thérapie (tranquillisants, antidépresseurs), tout devait rentrer dans l'ordre, après le traitement, pour ma famille tout allait être régularisé !

Ce dernier, fort de son programme chargé en visites n'a pas consacré le temps qu'il aurait fallu pour que j'ouvre mon cœur et lui expose mes difficultés et mes souffrances. »

Dans la Parole de DIEU il est écrit :

MATTHIEU 11v28 à 30 :

28 Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.

29 Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de cœur;

et vous trouverez du repos pour vos âmes.

30 Car mon joug est doux, et mon fardeau léger.

Jésus dit aussi : JEAN 14v27 :

27 Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous donne pas comme le monde donne. Que votre coeur ne se trouble point, et ne s'alarme point.

PHILIPPIENS 4v6,7 :

6 Ne vous inquiétez de rien; mais en toute chose faites connaître vos besoins à Dieu par des prières et des supplications, avec des actions de grâces.

7 Et la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, gardera vos coeurs et vos pensées en Jésus-Christ.

Et dans APOCALYPSE 3v20 :

20 Voici, je me tiens à la porte, et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui, et lui avec moi.

Citation Francis DECONINCK :

Si je n'ai pu ouvrir mon cœur à ce médecin, j'ai pu l'ouvrir, et ce en grand à Jésus-Christ, Lui déposer mes fardeaux , ressentir sa paix m'envahir et effacer mon tourment.

Le sentiment aigu subconscient de culpabilité :

Qui sans en faire un névrosé explique les auto-punitions successives : arrêt des études, échec scolaire, mauvaise orientation professionnelle, délits :

Culpabilisation oedipienne :

Œdipe : ensemble des sentiments amoureux et hostiles que chaque enfant éprouve à l'égard du couple parental (attachement sexuel au parent de sexe opposé et haine à l'égard du parent de même sexe considéré comme un rival.

(L'issue normale du complexe d'Oedipe est l'identification avec le parent de même sexe) réactivé à 16 ans par les circonstances de la mort du père.

- Les conditions seraient les suivantes :

- Relation affective profonde avec la mère dans la petite enfance.
- Tendances morales fortes s'exprimant particulièrement sous la forme de désirs excessifs d'amour – acceptation avec peur d'être rejeté.
- Surmoi normalement intériorisé, mais sévère et punitif.
- Structure de personnalité plutôt docile que affirmative et autoritaire.
- Moi ayant tendance à raisonner, par contradictions absolues (par alternative absolue ou dilemme, c'est-à-dire sans nuance, ni souplesse.
- Conflits mal assimilés par le moi et centrés sur les problèmes de l'indépendance et de la sexualité.
- Situations existentielles stressantes qui intensifient la culpabilité archaïque et ruinent les efforts de synthèse de l'égo (le moi sujet conscient et pensant).

- influence de la culpabilité sur l'achèvement – indépendance).

- L'Intelligence supérieure ne correspondant pas aux résultats scolaires (complexe d'échec, le rejet, ne pas s'accepter, ou ne pas être accepté frustration. Conflit intérieur non géré, mal maîtrisé palliatifs. Dédoublage de personnalité, mal-être, impossibilité de l'expression du moi, ou déviation dans l'expression, déséquilibre, instabilité, confusion, incompréhension, divergence, autodestruction.

La conduite au crime :

1 – Le crime comme recherche de la punition par tension névrotique intérieure à thème de culpabilité (auto-condamnation du criminel à l'échec et à la sanction sociale, forme d'autodestruction).

2 – Le crime comme réaction d'agressivité contre l'angoisse. Cette angoisse est elle-même comprise de différentes manières, soit angoisse d'insécurité fondamentale qui entraînerait la défense impulsive d'un moi qui revendique dans la peur, soit angoisse de castration par un père autoritaire ou par une mère captivante, ce qui pousserait le sujet à rechercher l'affirmation de sa virilité dans un autre domaine que sexuel (d'où l'homosexualité latente que les psychanalystes imputent aux criminels).

3 – Le crime comme affirmation virile excessive par réaction contre une peur de l'emprise d'une mère passive (peur de la passivité féminine).

4 – Le crime comme affirmation paroxystique de soi, surcompensation d'un « intense sentiment d'infériorité », d'où les attitudes de bravade et de défi.

5 – Nota : observation toxicomanes :

Le crime comme résultat de l'échec de l'identification au père, comme non-introjection de l'image personnelle :

- introjection : processus par lequel le sujet intègre à son moi tout ce qui le satisfait dans le monde extérieur.
- Image : représentation inconsciente qui régit les rapports du sujet à son entourage.

Et comme fixation oedipienne à la mère : on y voit la preuve de la non liquidation du complexe d'Œdipe, et un des aspects de l'immaturité essentielle du délinquant.

6 – Le crime comme signe de faiblesse et de désorganisation du Moi qui aurait perdu ses fonctions d'adaptation au milieu social ou aurait été incapable de les constituer (deuxième aspect de l'immaturité du Moi).

7 – Nota : observation toxicomanes :

Le crime comme signe de faiblesse, de désorganisation et d'immaturité du Surmoi, qui à cause des blessures de la frustration, n'a pu se construire d'une façon suffisante ; de ce fait, le délinquant « ne serait pas en mesure de renoncer aux satisfactions immédiates de ses demandes instinctuelles », ni de s'élever au niveau des normes et des principes moraux des groupes dans lesquels il vit. Autre conception : le Surmoi serait resté « de structure primitive, sadomasochiste, pour laquelle les conflits se règlent sous le signe de l'agression ».

8 – Le crime comme narcissisme primaire (égocentrisme hédoniste narcissique, signe d'une fixation pathogène à un stade archaïque).

9 – Le crime comme sadisme, révélant par la même une fixation névrotique à l'âge anal (sadique anal, chez le criminel).

10 – Le crime comme perturbation foncière du lien social exprimerait une carence ou une

insuffisance d'amour dans les premières années, de la part de la mère ou du substitut maternel.

Le délinquant « mal aimé » qui désespère qu'on l'aime, est plein de ressentiment contre les adultes, et dissimule son profond sentiment de frustration et d'abandon.

11 – Le crime comme décharge d'une tension intérieure, effort « pour sortir à tout^prix d'un état de malaise constant provenant de l'incapacité du sujet à accepter la vie normale ou quotidienne ».

12 – Le crime comme compensation et camouflage, à l'âge de l'adolescence, « des sentiments de tristesse, de solitude et d'échec » comme expression du non-conformisme, comme « consolation des tricheries et de la stagnation qu'ils reprochent à leurs parents, à leurs maîtres, à un monde adulte instable qui ne sait pas les aider à faire un choix.

- Le rôle de meneur, son influence, la relation meneur-mené, la vie interne du groupe, sont analysés à la lumière de la dynamique de groupes.

1 – Les actes isolés ou occasionnels de défi ou de volonté de puissance, très répandus à la puberté et à la crise d'originalité juvénile, doivent être distingués du comportement antisocial structuré qui seul mérite le nom de délinquance.

Il y a, dans la délinquance, une structure organisée et cohérente de la conduite, structure dont l'acte délictueux ou criminel est le signe, ou plus exactement, l'expression caractérisée, « logique » par rapport au système.

2 – La personnalité du délinquant vrai est libre de toute névrose, psychose ou perversion ; elle se présente comme trouble de la sociabilité, qui suit une évolution spécifique avec un tournant décisif au cours de l'histoire individuelle.

3 – Le tournant décisif en question est caractérisé par une rupture du lien social positif, un désengagement, qui modifie l'ensemble de la personnalité, et explique, parmi d'autres phénomènes, la légitimation de l'acte dans un égocentrisme éthique, l'abandon de l'affirmation virile par la sexualité pour la recherche dans la volonté de puissance, dans le défi, l'opposition ou le mépris.

4 – La maturité est précoce, forgée dans une lutte pour la vie et pour soi, lutte elle-même précoce et dure, avec toutes les aptitudes hyper développées dans le sens de l'adaptabilité, du réalisme, de la résistance biologique. Le moi n'est cependant pas construit en fonction de l'adaptation sociale positive ou de la recherche de buts valorisés par la société.

5 – Les moyens de diffusion de masse sont facteurs de criminalité de plusieurs façons, d'une part en diffusant l'exemple, mais d'autre part en créant le scandale fascinant. Ajoutons que les moyens de communication de la société, s'ajoutant à cette « culture » de la délinquance par la diffusion du scandale excitant, favorisent à leur tour les regroupements, et répandent, à leur insu, des « modes antisociales » (Blousons noirs, Mods et Rockers en Grande Bretagne, etc...).

LA DISSOCIATION PERE-MERE :

1 – Dissociation père-mère ; la mère jouant un rôle qui, volontairement ou non, revient à ruiner, à diminuer ou à disqualifier l'autorité du père ou ses exigences à l'égard de l'enfant.

2 – Absence du père sans figure substitutive suffisante différente de la mère (mort du père, absence proprement dite, apparitions fugaces d'un père « lointain »).

3 – Carence paternelle, père ne jouant pas son rôle, c'est-à-dire n'existant pas comme

autorité à la fois exigeante et protectrice.

Ce résultat peut provenir de diverses attitudes : père très autoritaire en permanence, coupant la relation, frustrant « pour rien », rejetant de ce fait l'enfant vers la mère,...ou bien père indifférent, négligeant, ou agissant par « coups d'autorité », entrecoupés d'indifférence ou au contraire jouant le rôle maternel, hyper protecteur et hyper indulgent, n'exigeant presque rien de l'enfant et satisfaisant tous ses désirs, ce qui revient à laisser l'enfant agir à sa guise, sans contrainte ni responsabilité.

LA DISSOCIATION FAMILIALE :

1 – Dissociation père-mère envisagée du point de vue de la discordance des rôles et du conflit des communications adressées à l'enfant.

2 – Dissociation intrinsèque de la famille comme disposition de l'unité des valeurs et du sentiment de sécurité.

3 – Dissociation du pré-délinquant par rapport à sa famille, ce que nous conviendrons d'appeler la disfamilialité, concept forgé d'après celui de dissocialité, la disfamilialité étant la première forme structurée de dissocialité.

4 – Dissociation entre d'une part la famille comme unité de système cohérent de valeurs, et d'autre part la société dont elle est théoriquement une cellule, ... ou dissocialité familiale.

SOLUTION :

- La famille a deux buts essentiels qui sont la satisfaction des besoins fondamentaux, physiques et sociaux de ses membres, et la socialisation des enfants. Mais, il est un autre but qu'il paraît important d'ajouter, car il sert de critère à la réalisation des précédents : la promotion de la famille. Non pas forcément sa promotion économique, tel le changement de classe sociale, mais la réalisation de son optimum d'équilibre intrinsèque et la satisfaction de la famille comme groupe (par exemple la Maison, la bonne répartition des tâches et des rôles, l'équilibre affectif, la sécurité, la participation de tous aux projets, etc...).

- Or, c'est en accomplissant ces visées que la famille est le vrai milieu d'épanouissement, en même temps que le vrai tremplin de la socialisation. L'équilibre psychologique et social de l'adulte dépend du climat de sa vie d'enfant dans sa famille.

- Par une curieuse et dramatique aberration , rares semblent être les parents qui se posent ensemble ces buts et qui font passer en premier, dans leurs soucis, la réalisation de ces conditions mêmes de l'existence de la famille comme groupe.

- Toutes les formes d'échecs ne conduisent pas à la dissocialité des enfants, mais les quatre types de dissociation que nous nous proposons d'analyser la préparent activement quoique à des degrés différents.

LA DISSOCIATION PERE-MERE DANS LA CONTRADICTION DES COMMUNICATIONS FAITES A L'ENFANT :

- Hypothèse selon laquelle la schizophrénie serait due au fait que l'enfant, au niveau de sa relation primordiale avec la mère ou son substitut (donc durant sa première année d'existence : placement garde maternelle), vit cette relation dans la contradiction des attitudes maternelles.

conception nouvelle et réussie, de ce qui rend impossible à l'enfant l'intégration familiale : le concept de « double-bind » pour rendre compte des cas où des messages contradictoires proviennent de deux sources également vitales : la mère et le père par exemple, ce qui met l'enfant dans un système de tension d'où il ne peut sortir que par la délinquance.

DISSOCIATION DE L'ENFANT PAR RAPPORT A SA FAMILLE :

- Pour que la voie soit celle de la future dissocialité, il faut, que le chemin de la maladie mentale soit d'abord évité et que le moi se développe dans et par une bonne insertion à l'égard du réel, gage de son adaptabilité ultérieure. C'est donc au cours de la seconde enfance que l'éloignement affectif de l'enfant vis à vis de sa pseudo-famille se produit, et qu'un déracinement devient chronique, provoquant une sorte de disfamilialité par non-intégration familiale.
- Un autre ensemble de causes peut aboutir au même résultat, même si la famille est normalement constituée au point de vue légal ; tels sont les cas où la négligence des parents laisse l'enfant précocement libre à lui-même.
- La carence totale ou quasi totale de la famille comme milieu de contrôle favorise la délinquance future, et nous rencontrons évidemment là les conditions qui, un peu plus tard, dès que l'enfant aura 8 à 9 ans, provoqueront son installation existentielle dans la rue. La rue, d'abord antithèse du foyer, deviendra un jour le milieu d'expansion directe, et l'enfant y passera le plus clair de son temps ; il y fera son apprentissage d'être marginal, au milieu d'une grande société inconnue à laquelle il est et restera étranger.
- Cas où l'enfant fuit vers l'extérieur une tension agressive dirigée contre lui par des parents qui le maltraitent dès qu'ils le voient, mais le laissent tranquille s'il sait se rendre invisible. C'est de cette façon que l'on peut interpréter les rapports présentés dans le rapport spécial « Sauvegarde de l'enfance ».
- Une agressivité permanente associée à l'interdit de sortir (problème des enfants martyrs ou des parents tortionnaires), n'aboutit jamais à la délinquance vraie si l'enfant ne peut y échapper d'une façon ou d'une autre, mais à l'écrasement névrotique ou psychotique.

DISSOCIALITE FAMILIALE OU DISSOCIATION ENTRE LA FAMILLE ET LA SOCIETE :

- Cette forme de dissociation qui connaît des degrés subtils, même dans les familles apparemment les plus louables.
- Elle consiste à augmenter et maintenir l'intégration familiale, mais en y associant l'apprentissage d'un mépris qui est celui de toute la famille à l'égard des valeurs sociales.
- Au degré le plus bas de dissociation familiale, les parents favorisent l'intégration de l'enfant et donc son assumption des valeurs familiales mais ne manquent pas de se poser eux-mêmes en victimes sociales, en lutte à la malveillance, à l'hostilité ou à l'incompréhension injustes de la part de la société extérieure (les voisins, les gens, les autorités, la société). C'est là une conduite qui n'est pas forcément délibérée ni intentionnelle, et les parents, tout en étant pas eux-mêmes dissociaux s'imaginent « éduquer » l'enfant en présentant « les autres » et « tous les autres » comme des êtres méprisables ou méchants.

De même qu'en présentant systématiquement aux enfants, le réel extérieur comme une menace permanente de mort, de maladie ou de blessure, les parents fabriquent de futures névroses d'angoisse,... de même en présentant les gens et les autorités sociales comme des malveillants dont ils ont à se protéger et à souffrir, les parents fabriquent des dissociaux.

- A un degré moyen du même apprentissage, la rupture entre la famille et la société est vécue par l'enfant sur le mode traumatique (arrestation du père aimé, par exemple, ou rassemblement de gens hostiles autour de la maison).

- Le rôle du père au sein de la famille réapparaît de nouveau, si l'on considère celle-ci comme une hiérarchie de rôles différents mais interdépendants, à travers laquelle l'enfant saisit le premier et ineffaçable modèle de la société comme structure et organisation. L'autorité juste et stable est un facteur de sécurité plus puissant que l'amour maternel lorsque celui-ci a bien terminé son rôle, et qui doit-être représenté par une autre figure que la mère. Dans les batailles des frères et sœurs, dans les drames de la justice rétributive et distributive, le recours spontané de l'enfant à l'autorité parentale n'est pas le signe d'un dressage précoce, mais d'un besoin de stabilité et de confiance.

L'autorité juste et stable, arbitrage permanent et quasi-impersonnel, tout en étant affectivement proche et encourageant, est l'opposé de la loi de la jungle,... et préformatrice de la loi sociale, sociétaire par essence.

LIVRE AU MONDE TROP èTÔT :

- Ainsi l'intégration à la famille apparaît de plus en plus comme la préparation la meilleure à l'intégration dans la société, dans l'humanité, dans l'avenir. Le sens de la famille et l'esprit de famille représentent l'acquisition tremplin qui permettra l'épanouissement des valeurs familiales en valeurs sociales.

- C'est le fait même d'adhérer à des valeurs transcendantes par rapport au moi, qui se retrouve lorsqu'on passe des valeurs familiales, au cours des orages de l'adolescence, laisse intactes, si tout s'est passé normalement, les possibilités d'adhérer à des valeurs transcendantes, quel que soit le nouveau contenu que les adolescents, puis les jeunes hommes ou jeunes filles y mettront. Ce qui peut-être alors renié, en effet, n'est qu'un contenu ; l'engagement lui-même n'est pas remis en cause.

CONCLUSION :

- La loi qui se dégage des faits est celle-ci : l'affrontement social précoce désocialisé. C'est la famille qui, normalement, est l'espèce de caisson de décompression qui permet d'émerger sans perturbation dans la société. Encore faut-il qu'elle ait assumé sa fonction socialisante. Cette fonction implique la création d'une unité de participation sans laquelle s'installe la disfamilialité, signe avant coureur de la dissocialité ; à cette unité de participation, doit s'ajouter la stabilité des valeurs, sans laquelle la cohésion du groupe familial est une illusion.

Dans le cadre protecteur, éducateur de la famille, l'enfant acquiert un moi et une conscience en interrelation dynamiques, qui se transposeront dans l'appartenance sociale et dans l'assomption de ses exigences, même si le contenu des valeurs change (et ceci permet de différencier nettement la socialisation et l'apprentissage d'un conformisme passif, qui serait aux antipodes de la participation au renouvellement des valeurs et au changement social.

- La stabilité des valeurs ne peut elle-même s'affermir s'il n'y a pas une certaine continuité entre les valeurs de la famille et les valeurs de la société dont elle fait partie.

- Les « familles problèmes » sont des familles qui s'isolent de la société et dont l'influence est naturellement dissocialisante. L'école est normalement la pierre de touche du penchant vers l'inadaptation sociale ; à l'âge où les enfants commencent à la fréquenter, bien des échecs familiaux pourraient être rattrapés si les enseignants étaient armés moralement et techniquement pour assumer leur rôle essentiel.
- Quand la pré puberté commence, les dès sont déjà jetés, la dissocialité est prête à cristalliser, à peu près comme une solution saturée attend la dernière molécule pour prendre masse.
- C'est à la puberté que les fleurs d'une éducation ratée depuis l'âge de 11 mois vont éclore.

LE DESENGAGEMENT :

- Il est inexact de dire ou de croire que la délinquance est un phénomène spécifique à la puberté. Il faut dire que la délinquance éclate à la puberté ou plus exactement à la puberté, au sens où les bourgeons apparaissent brusquement sur les arbres au début du printemps, résultat d'un long processus caché.
- A la puberté, la conduite dissociale surgit sous forme manifeste et, en ce sens, la période pré pubertaire est le révélateur d'une forme de conscience qui est lentement structurée antérieurement.

LA BANDE :

-La bande apparaît à certains observateurs comme une sorte de petite société consolante où va pouvoir fleurir une morale de remplacement avec d'authentiques valeurs miniaturisées. Le pathos habituel reprend. La bande est finalement présentée comme substitut de la famille pour nos errants mal aimés.

B - LES VEUVES

Se dit d'une personne dont le conjoint est décédé, et qui ne s'est pas remariée.

Citation Francis DECONINCK:

Dans bon nombre de services rendus auprès des personnes âgées, on constate leur accueil chaleureux, le rayonnement de leur affection et leur désir de dialoguer.

Beaucoup de jeunes sont en situation de « mal être » et ont terriblement besoin d'affection, de dialogue, de se rendre utile, de savoir qu'ils existent pour sortir de la résignation, de l'irréversibilité, de la voie sans issue.

Elle portait une robe spéciale.

GENESE 38v14,19 :

14 Alors elle ôta ses habits de veuve, elle se couvrit d'un voile et s'enveloppa, et elle s'assit à l'entrée d'Enaïm, sur le chemin de Thimna; car elle voyait que Schéla était devenu grand, et qu'elle ne lui était point donnée pour femme.

19 Elle se leva, et s'en alla; elle ôta son voile, et remit ses habits de veuve.

Après avoir enlevé ses bijoux, elle se ceignait d'un sac, dénouait sa chevelure, et ne s'oignait plus la tête (Judith 10.3, 4; 16.7, 8). Dieu recommande d'avoir compassion des malheureux, au nombre desquels il compte les veuves.

DEUTERONOME 10v17,18:

17 Car l'Eternel, votre Dieu, est le Dieu des dieux, le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, fort et terrible, qui ne fait point acception des personnes et qui ne reçoit point de présent,
18 qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger et lui donne de la nourriture et des vêtements.

PSAUME 68v5,6:

5 Le père des orphelins, le défenseur des veuves, C'est Dieu dans sa demeure sainte.
6 Dieu donne une famille à ceux qui étaient abandonnés, Il délivre les captifs et les rend heureux;

Les rebelles seuls habitent des lieux arides.

PSAUME 146v9:

9 L'Eternel protège les étrangers, Il soutient l'orphelin et la veuve, Mais il renverse la voie des méchants.

PROVERBE 15v25:

25 L'Eternel renverse la maison des orgueilleux, Mais il affermit les bornes de la veuve.

JEREMIE 49v11:

11 Laisse tes orphelins, je les ferai vivre, Et que tes veuves se confient en moi!

La Loi mosaïque, puis les prophètes, exhortèrent les Israélites à traiter les veuves selon la justice. Dieu châtiara ceux qui leur font tort.

EXODE 22v21 à 24:

21 Tu ne maltraiteras point l'étranger, et tu ne l'opprimeras point; car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte.
22 Tu n'affligeras point la veuve, ni l'orphelin.
23 Si tu les affliges, et qu'ils viennent à moi, j'entendrai leurs cris;
24 ma colère s'enflammera, et je vous détruirai par l'épée; vos femmes deviendront veuves, et vos enfants orphelins.

DEUTERONOME 14v29 :

29 Alors viendront le Lévite, qui n'a ni part ni héritage avec toi, l'étranger, l'orphelin et la veuve, qui seront dans tes portes, et ils mangeront et se rassasieront, afin que l'Eternel, ton Dieu, te bénisse dans tous les travaux que tu entreprendras de tes mains.

DEUTERONOME 16v11,14 :

11 Tu te réjouiras devant l'Eternel, ton Dieu, dans le lieu que l'Eternel, ton Dieu, choisira pour y faire résider son nom, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite qui sera dans tes portes, et l'étranger, l'orphelin et la veuve qui seront au milieu de toi.

DEUTERONOME 24v17 à 21 :

17 Tu ne porteras point atteinte au droit de l'étranger et de l'orphelin, et tu ne prendras point en gage le vêtement de la veuve.
18 Tu te souviendras que tu as été esclave en Egypte, et que l'Eternel, ton Dieu, t'a racheté; c'est pourquoi je te donne ces commandements à mettre en pratique.
19 Quand tu moissonneras ton champ, et que tu auras oublié une gerbe dans le champ, tu ne retourneras point la prendre: elle sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve, afin que l'Eternel, ton Dieu, te bénisse dans tout le travail de tes mains.
20 Quand tu secoueras tes oliviers, tu ne cueilleras point ensuite les fruits restés aux branches: ils seront pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.
21 Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne cueilleras point ensuite les grappes qui y seront restées: elles seront pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.

DEUTERONOME 26v12,13 :

- 12 Lorsque tu auras achevé de lever toute la dîme de tes produits, la troisième année, l'année de la dîme, tu la donneras au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve; et ils mangeront et se rassasieront, dans tes portes.
- 13 Tu diras devant l'Eternel, ton Dieu: J'ai ôté de ma maison ce qui est consacré, et je l'ai donné au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, selon tous les ordres que tu m'as prescrits; je n'ai transgressé ni oublié aucun de tes commandements.

ESAÏE 1v17 :

- 17 Apprenez à faire le bien, recherchez la justice, Protégez l'opprimé; Faites droit à l'orphelin,
Défendez la veuve.

JEREMIE 7v6,7 :

- 6 Si vous n'opprimez pas l'étranger, l'orphelin et la veuve, Si vous ne répandez pas en ce lieu le sang innocent, Et si vous n'allez pas après d'autres dieux, pour votre malheur,
7 Alors je vous laisserai demeurer dans ce lieu, Dans le pays que j'ai donné à vos pères,
D'éternité en éternité.

JEREMIE 22v3 :

- 3 Ainsi parle l'Eternel: Pratiquez la justice et l'équité; délivrez l'opprimé des mains de l'oppresseur; ne maltraitez pas l'étranger, l'orphelin et la veuve; n'usez pas de violence, et ne répandez point de sang innocent dans ce lieu.

ZACHARIE 7v10 :

- 10 N'opprimez pas la veuve et l'orphelin, l'étranger et le pauvre, Et ne méditez pas l'un contre l'autre le mal dans vos coeurs.

MALACHIE 3v5 :

- 5 Je m'approcherai de vous pour le jugement, Et je me hâterai de témoigner contre les enchanteurs et les adultères, Contre ceux qui jurent faussement, Contre ceux qui retiennent le salaire du mercenaire, Qui oppriment la veuve et l'orphelin, Qui font tort à l'étranger, et ne me craignent pas, Dit l'Eternel des armées.

Jésus stigmatise ceux qui portent atteinte au droit des veuves.

MARC 12v38 à 40 :

- 38 Il leur disait dans son enseignement: Gardez-vous des scribes, qui aiment à se promener en robes longues, et à être salués dans les places publiques;
39 qui recherchent les premiers sièges dans les synagogues, et les premières places dans les festins;
40 qui dévorent les maisons des veuves, et qui font pour l'apparence de longues prières. Ils seront jugés plus sévèrement.

L'Eglise primitive prenait soin des veuves indigentes.

ACTES 6v1 :

- 1 En ce temps-là, le nombre des disciples augmentant, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque jour.

JACQUES1v27 :

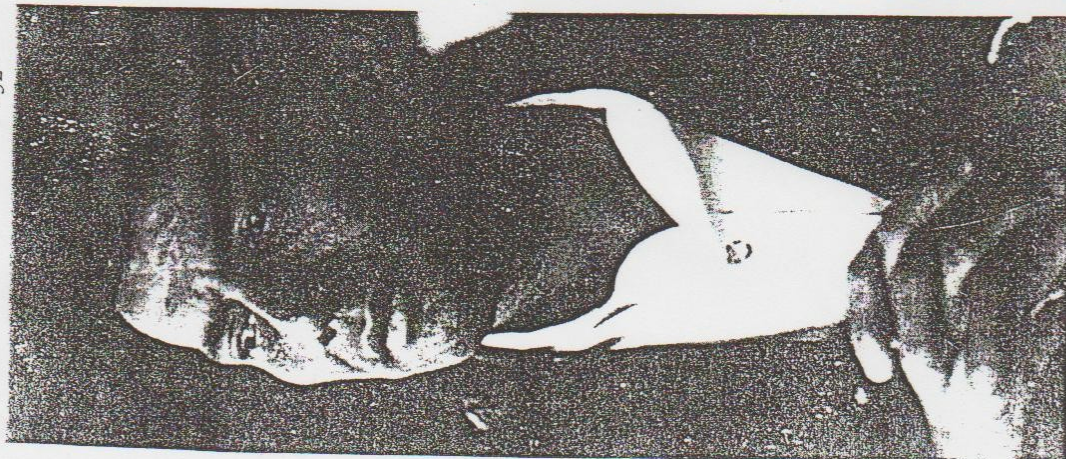
- 27 La religion pure et sans tache, devant Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver des souillures du monde.

1TIMOTHEE 5v3 à 5,16 :

- 3 Honore les veuves qui sont véritablement veuves.**
- 4 Si une veuve a des enfants ou des petits-enfants, qu'ils apprennent avant tout à exercer la piété envers leur propre famille, et à rendre à leurs parents ce qu'ils ont reçu d'eux; car cela est agréable à Dieu.**
- 5 Celle qui est véritablement veuve, et qui est demeurée dans l'isolement, met son espérance en Dieu et persévère nuit et jour dans les supplications et les prières.**
- 16 Si quelque fidèle, homme ou femme, a des veuves, qu'il les assiste, et que l'Eglise n'en soit point chargée, afin qu'elle puisse assister celles qui sont véritablement veuves.**

A condition qu'elles eussent au moins 60 ans et fussent dignes de cette assistance (v. 9, 10). De la fin du IIe s. au IVe, les écrivains ecclésiastiques parlent de veuves âgées formant une sorte de confrérie chargée de s'occuper des femmes appartenant à l'Eglise, surtout des veuves plus jeunes et des orphelins. En 364 après Jésus-Christ, le synode de Laodicée abolit cette fonction.

Quant au remariage d'une veuve avec un frère de son mari, voir Mariage.



Nicky Cruz aujourd'hui. Le 10 juin 1991, il était à Neuchâtel, en Suisse.

La Croix et le Poignard

Pourquoi ce titre ?

Le poignard, c'est clair : nous l'avons vu plus d'une fois en action dans ces pages.

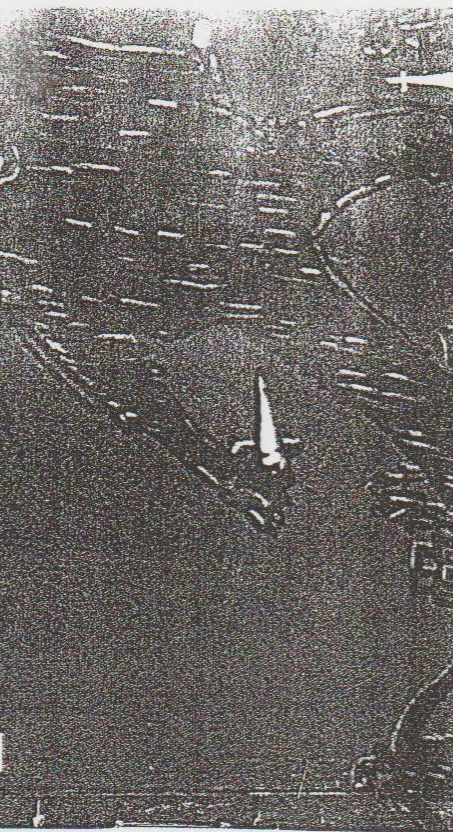
Mais la Croix ? Il ne s'agit pas de ces croix qu'on voit un peu partout.

Non ! La croix, l'esprit de la croix, c'est bien autre chose. C'est avant tout un esprit d'amour, de pardon, de non-violence. C'est l'esprit du Christ, qui, « **injuré** ne rendait pas d'injures, **maltraité**, ne faisait point de menaces, mais s'en remettait à Dieu ».

Ainsi, David, Nicky, Linda, Carlos, et d'autres, étaient prêts à se laisser insulter, frapper, voire poignarder, **sans résister**, à cause de l'Esprit du Christ en eux, et pour sauver les jeunes des rues.

LA CROIX ET LE POIGNARD

L'étonnante et véridique histoire de lutte d'un prédicateur de la campagne contre le crime des jeunes de 13 à 19 ans dans les bouges de la grande ville



Une force pour vivre

Au moment même où je commençais à écrire ce tract, on ne parlait que du problème explosif des BANLIEUES-GHETTOS, de la révolte des jeunes laissés pour compte, désespérés, parce que sans présent et sans avenir. Laissant éclater leur **fureur de vivre** dans la violence.

Tout cela exprimant le **Mal DE VIVRE** d'une foule de jeunes de cette fin du XX^e siècle.

Un jeune rencontré récemment me disait : « Le stress ? Le cafard ? C'est tous les jours pour moi ! »

Le **mal de vivre** des jeunes n'est pas nouveau. Quand on est jeune, on doit faire face à toutes sortes de pulsions, de pressions, de peurs et d'agressions, d'inquiétude et de solitude.

Dans cette lutte pour la vie, **THE STRUGGLE FOR LIFE**, beaucoup sont vaincus d'avance, parce qu'ils n'ont pas de force en eux, pour résister à toutes les pressions.

CEPENDANT, IL Y A UNE FORCE.

Une **FORCE** qui est l'antidote du mal de vivre, du stress, des pensées suicidaires, ou seulement de la crainte du futur.

Et cette Force pour vivre, on peut la recevoir, si toutefois on la connaît.

C'est le sujet de ce tract.

DAVID WILKERSON, le héros de **LA CROIX ET LE POIGNARD**, avait reçu cette Force, et il réussit à la communiquer à la jeunesse perdue des bas-fonds de New York.

Cette **FORCE** est aussi pour toi, toi qui lis ce tract.

La petite crevette n'avait pas peur !

David n'avait que 13 ans lorsqu'il expérimenta pour la première fois cette **FORCE**, reçue peu de temps avant. Écoutons-le :

« Il y avait dans mon école, un garçon nommé Chuck, une vraie brute. C'est de lui que j'ai tout d'abord entendu parler en arrivant dans cette école, car il prenait un malin plaisir à tabasser les nouveaux.

« Avant même de le voir, Chuck me faisait trembler.

« Alors, je demandai à Dieu de me guider, et la réponse vint, claire et rapide : **'Ce n'est ni par ta puissance, ni par ta force, mais PAR MA FORCE, par mon Esprit.'**

« Bientôt, l'occasion se présenta pour moi de vérifier cette théorie. Un jour, dans la rue, je me trouvai soudain nez à nez avec Chuck.

« Il était énorme, il devait bien peser 25 kilos de plus que moi ; il me dominait de deux têtes. J'étais mort de peur, et lui commença à m'insulter : 'Espèce d'avorton, demi-portion, gringalet ! etc.'

« Soudain, je me rappelai mon fameux texte : **'Pas par ta force, mais par MA FORCE !'**

« Je répétai plusieurs fois cette phrase en moi même, et je sentis la peur disparaître, remplacée par la joie et la confiance.

« Je regardai donc Chuck en souriant, alors qu'il était de plus en plus furieux, les poings fermés, menaçant, cherchant à se battre.

« Maintenant, il était inquiet, ne comprenant pas **pourquoi cette 'petite crevette' n'avait pas peur.**

« Il me frappa, mais mollement, puis tout à coup il se retourna et se mit à dévaler la rue à toute allure.

« A dater de ce jour, Chuck ne me chercha plus querelle. »

15 ans après

- 4 -

Un meurtre révoltant

Le dessin de la première page du *LIFE* était d'un effrayant réalisme. L'expression de désespoir et de haine qu'il voyait dans le regard de ces jeunes le bouleversa.

DAVID voulut en savoir davantage, il tourna les pages du célèbre magazine, et il lut le récit d'un meurtre effroyable perpétré sur la personne d'un jeune polio de 15 ans : Michaël Farmer.

Ainsi, les auteurs de ce meurtre révoltant n'étaient autres que ces sept adolescents du dessin de première page ! Des jeunes de 15 à 18 ans, tous membres du gang des Dragons.

David fut révolté par cette histoire. Il n'avait qu'une envie : tourner la page, et ne plus penser à ça.

« Dans un cas pareil, pensa-t-il, il n'y a rien à faire. »

Après tout, il n'était qu'un petit pasteur de campagne (Philipsburg - Pensylvanie) et ces choses se passaient à New York, à 500 kilomètres de là !

Cependant, quelques jours avant, c'était le 9 février 1958, il avait été poussé **à remplacer la télévision par la prière**, et il avait même vendu son téléviseur !

Et, maintenant, il n'arrivait plus à chasser de son esprit la vision de ces adolescents, devenus des meurtriers, et qui allaient comparaître devant leurs juges.

Il reprit en mains le « *LIFE* » et regarda de nouveau le dessin à la plume si réaliste représentant les sept jeunes criminels, et les larmes inondèrent son visage.

- 5 -

David Wilkerson

Je connais personnellement David Wilkerson pour avoir lu ses livres traduits en français, pour avoir lu et relu *La Croix et le poignard*, ce best-seller tiré à plus de 10 millions d'exemplaires, et aussi pour l'avoir rencontré à Charleroi (Belgique) en septembre 1967. Il était venu là témoigner de l'extraordinaire combat d'un homme seul dans les rues de New York, quelques années avant. Ses paroles et sa personne m'avaient alors fortement impressionné.

Mais surtout le fait qu'il témoignait d'une FORCE intérieure, qu'il avait reçue pour lui-même et pour sauver les Teen-agers drogués, criminels, désespérés...

Ainsi, à chaque phrase, il répétait avec instance : « It's the Holy Spirit ! It's the Holy Spirit ! ».

Il pria ensuite pour des dizaines de jeunes. Il pria aussi pour moi, en m'imposant les mains ; et moi je serrai les siennes avec effusion.

N'avais-je pas devant moi l'homme dont Dieu s'était servi pour faire rayonner son amour dans les enfers de ce monde !

Et, aujourd'hui, je pense très fort qu'il nous faudrait un David Wilkerson dans nos banlieues explosives et désespérées.



David Wilkerson

Va, va à New York aider ces jeunes !

L'idée était là, très forte, de plus en plus vive dans l'esprit de David.

C'était comme un ordre surnaturel : « Va à New York ! »

Mais l'idée était tellement saugrenue qu'il en rit tout haut.

« Moi ? Aller à New York ! Moi, petit pasteur de campagne, aller me mêler à une affaire criminelle dont j'ignore tout ?... »

Mais l'idée persistait.

Alors, il en parla à sa femme, GWEN ; il en parla à ses paroissiens, et il n'y eut aucune opposition.

C'était maintenant décidé : **il ira à New York**, obéissant à cet ordre mystérieux.

Un jeudi matin, il prit donc la route avec un équipier, pour ce rendre au procès Michaël FARMER.

500 kilomètres de route et l'arrivée dans la ville tentaculaires aux 8 millions d'habitants, aux gratte-ciels gigantesques, à la circulation insensée.

New York ! La ville aux 2 000 meurtres par an !

David s'engagea dans Broadway (le seul nom qu'il connaissait dans cette ville) et arriva bientôt aux abords du Tribunal où devait ce dérouler le procès FARMER.

Il entra dans la salle d'audience, et alors, il les vit, en chair et en os, les 7 jeunes accusés de meurtre.

Stupéfait, il vit que ce n'étaient que des gosses, pâles, efflanqués, apeurés.

Et il vit le poignard qui avait servi au meurtre.

Brandissant sa Bible, le pasteur est expulsé

A peine la séance était-elle levée que David se précipitait vers le juge.

Il voulait obtenir de lui l'autorisation de visiter les jeunes accusés en prison.

« Votre Honneur ! Votre Honneur ! » criait-il au-dessus de la foule, tout en brandissant sa Bible.

Mais il fut tout aussitôt entouré de gardes, ceinturé et expulsé du tribunal, tandis qu'une meute de journalistes l'entouraient et braquaient sur lui leurs flashes, et aussi leurs caméras de télévision. Ils voulaient tous prendre sur le vif cet étrange agitateur...



Les flics ne l'aimaient pas !

Le lendemain, toute l'histoire était dans les journaux et passait à la télévision. Des milliers de gens apprenaient « qu'un jeune pasteur, aux yeux sauvages et à la Bible menaçante, s'était fait expulser du procès Farmer ».

David ne resta pas longtemps chez lui : la semaine suivante, il était de retour à New York.

Soudain, alors qu'il allait au hasard sur Broadway, il s'entendit appeler : « Hé, Davy ! Hé, pasteur ! »

C'était Tommy, le chef d'un groupe de sept jeunes. Il se retourna vers eux : « **Hé, les gars ! Voilà le pasteur qui s'est fait virer du procès Farmer !** »

Alors, ils l'entourèrent tous en souriant.

David comprit alors leur logique : les flics ne l'aimaient pas lui, et ils ne les aimaient pas eux non plus. Eux et lui étaient donc du même côté.

C'est ainsi qu'il pu entrer en contact avec les gangs d'adolescents de New York, les gangs des Rebelles, des Dragons, des Chapelains, des Maus-Maus.

Partout, il était reçu comme « **le pasteur viré du procès Farmer** », le pasteur que les flics avaient expulsé.

C'était son laissez-passer.

Ce qui avait paru à David comme un échec la semaine précédente, était en réalité dans le plan de Dieu.

Les quatre mois suivants, de mars à juin 1958, David revint à New York toutes les semaines, pendant son jour de repos, et il arpentait les rues de la ville jour et nuit.

Les gangs de jeunes, c'est l'enfer !

La « SUZIE » d'un gang lui avait dit : « Davy, si tu veux voir New York dans toute son horreur, traverse le pont et va à BROOKLYN. Là, tu trouveras le ghetto le plus dur, le plus brutal de New York : Bedford Stuyvesant ».

David y alla aussitôt.

Dans ce quartier-là, même les gosses de 8, 9, 10 ans sont dangereux ; ils sont armés de poignards et de revolvers, et ils sont violents par plaisir.

David se rendit rapidement compte que tous les gangs étaient formés de jeunes à la dérive, qui se regroupaient pour sentir une protection.

La violence est leur raison d'être. Ils ont peur, et le poignard est toujours prêt à être dégainé en un clin d'œil. Leur violence s'exprime par le meurtre, le viol, le sadisme, l'homosexualité, l'alcoolisme et l'héroïne...

Ils n'ont plus de maison, plus de foyer. **Ils n'ont aucun espoir dans l'avenir**, même s'ils arrivent à survivre aux rixes, à leur propre assassinat.

Ils ont leur territoire, bien délimité, que les autres gangs ne peuvent violer sous peine de mort. Ils mangent rarement à leur faim.

Entre les MAUS-MAUS (Porto-ricains) et les BISHOPS (Noirs américains) c'était souvent une lutte à mort.

Et il y avait les « SUZIES », des filles qui vivaient en marge des gangs. A 14 ans, elles pouvaient être ivre-mortes chaque soir, ou mourir soudain d'une overdose d'héroïne.

Et il y avait les gangs de filles pouvant rassembler 2 à 300 filles par gang. A leur tête une « SUZIE », plus dure et plus cruelle que toutes les autres.

J'ai vu un serpent changer de peau

Plus David avançait dans sa découverte du monde des bas-fonds, des ghettos et des gangs, plus l'œuvre à faire lui apparaissait comme folle, insensée.

Il décida presque d'abandonner.

C'est alors qu'il alla voir son grand-père. Il savait qu'il avait été en son temps un puissant serviteur de Dieu.

Il lui raconta son étrange mission dans les rues de New York, après son échec au Tribunal.

Son grand-père le laissa longtemps parler, puis il lui dit :

« Je pense que Dieu a un plan beaucoup plus grand pour toi. Tu ne verras peut-être jamais ces sept jeunes du procès Farmer, mais **tu en rencontreras des milliers d'autres** comme eux. Des jeunes désaxés, solitaires, drogués, apeurés, prêts à tuer.

« Tu les verras devant toi, pires que tu ne peux les imaginer : pleins de haine, d'idées de meurtre, de viol, de sodomie...

« Comment pourras-tu t'en tirer, David, lorsque tu te trouveras en face de tout ça ?...

« Je sais : tu as la FORCE d'En-Haut, la puissance de l'Esprit. Mais, pratiquement, que pourras-tu faire ?

« Ecoute ! Un jour dans les collines, j'ai rencontré tout à coup un énorme serpent. Il était étendu au soleil, comme s'il avait été blessé. Je restais là, pétrifié, quand, **soudain, j'assistai à un miracle**, à une nouvelle naissance. Le vieux serpent était en train de perdre sa peau, et il en sortait une nouvelle et magnifique créature, se déployant sous le soleil...

« Là, devant moi, c'était comme un serpent tout neuf, ressuscité ! »

Mon grand-père poursuivit...

« N'oublie pas ça, David, quand tu rencontreras tes 'serpents' sur les trottoirs de New York.

« Ne sois pas pétrifié par l'apparence extérieure, méchante et hostile, de ces jeunes. Dieu ne l'est pas.

« Il attend que chacun d'eux se débarrasse de sa vieille carapace de vice et de péché, afin que le 'Nouvel Homme' paraisse, une nouvelle et magnifique créature.

« Un être neuf, comme ressuscité !

« Et c'est toi, David, que Dieu a choisi pour les aider dans cette extraordinaire transformation. »



Nicky a été blessé au couteau

Une trompette et un drapeau

De retour à New York, David décida de passer à l'action. Il savait qu'il allait se trouver comme le DAVID de la Bible face au géant GOLIATH.

Alors, il se rappela son expérience de garçon de 13 ans, face à l'énorme Chuck, et les mots qui avaient été déterminants :

« Ce n'est ni par la puissance, ni par la force, mais par mon Esprit », dit le Seigneur.

Il prit avec lui un ami trompettiste, et ils s'en allèrent dans le ghetto de Fort Greene à BROOKLYN.

La trompette commença à jouer « Debout, soldats du Christ ! »

Aussitôt, les fenêtres s'ouvrirent et des dizaines d'enfants et d'adolescents accoururent, croyant à une parade de cirque.

Des membres de gangs aussi s'approchèrent, des Chapelains, et quelques Maus-Maus reconnaissables à leurs blousons rouges frappés du M.

Bientôt, ils étaient là une centaine, blancs, noirs, Portoricains, entourant les deux hommes et faisant un beau tapage. Cris, hurlements, obscénités...

David s'était juché sur le pied d'un lampadaire et les haranguait depuis quelques minutes, lorsqu'arriva un car de police. Les flics s'avancèrent matraque au poing, et ils embarquèrent manu militari les deux trublions.

Libérés une heure plus tard, ils étaient de nouveau là, cette fois avec le drapeau américain, pour être dans les règles.

Et aussi, avec une nouvelle popularité : celle **d'avoir été arrêtés par la police !**

David se remit à leur parler : « Dieu a tant aimé le monde, les hommes, les jeunes, qu'il a donné son Fils pour les sauver... » mais les jeunes faisaient un vacarme terrible.

Va-t-en au diable, pasteur !

Autour des deux hommes, c'était une horde glapissante et hurlante. Il était clair qu'ils ne voulaient rien entendre.

David éleva un peu la voix : « Ecoutez ! Je suis un pasteur de campagne. J'habite à 500 kms de New York, et si je suis venu jusqu'ici c'est que j'ai quelque chose de très important à vous dire. »

Mais personne n'écoutait.

Alors, David baissa la tête et se mit à prier... Le silence se fit instantanément.

Il reprit la parole et leur dit que **Dieu les aimait tels qu'ils étaient**, et qu'il voulait les aider, les changer.

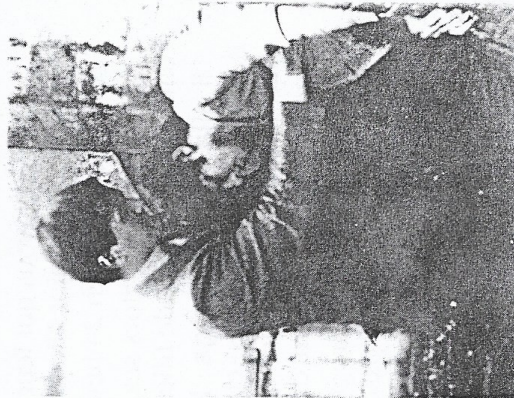
« Maintenant, avancez-vous et agenouillez-vous là, et demandez au Saint-Esprit de changer vos vies... »

Quatre jeunes s'avancèrent, en jetant leurs cigarettes. Parmi eux, Israël, le chef du gang des Chapelains.

Ils s'agenouillèrent au milieu de la rue, et David pria avec eux.

Mais Nicky Cruz, le second d'Israël, vomit sa haine au visage de David : « Va-t-en au diable, pasteur ! » Et il menaçait de le frapper. **David lui dit : « Nicky, je t'aime ! »**

L'incroyable s'était produit : au beau milieu d'Edward Street, des chefs de gangs (des plus redoutés de la ville) étaient tombés à genoux à l'appel d'En-Haut.



David parle à un jeune drogué

Une énorme liasse de dollars

Le week-end suivant, David refaisait les 500 kms de Philsbourg à New York, et il arpentait de nouveau les rues chaudes de Brooklyn.

Entre temps, il avait présenté les jeunes, qui s'étaient décidés à Edward Street, à un pasteur local.

Il était 11 heures du soir. Un chant dans la nuit l'attira vers une maison, où on le reçut à bras ouverts :

« C'est David Wilkerson, le pasteur expulsé du procès Farmer ! »

Vincente et Délia Orthez avaient vu, eux aussi, sa photo dans les journaux.

C'est dans ce foyer chrétien que fut élaboré le projet d'un grand meeting pour les jeunes des rues, pour les gars et les filles des gangs.

Un avocat, Benigno Delgado, dit à David, tout en sortant de sa poche **une énorme liasse de dollars** :

« Davy, c'est vous qui leur parlerez. Moi, je me charge de louer les arènes Saint Nicolas ! »

Tout fut décidé en 24 heures.

David intensifia alors ses visites de rues, contactant des centaines de gars et de filles.

Il **alla voir les gangs** : les Rebelles, les Chapelains, les Bishops, les Maus-Maus, et d'autres. Il essuya leur refus à tous. Ils avaient peur de traverser les territoires des gangs ennemis, ils avaient peur de la foule, peur de chialer...

Une Suzie, Maria la droguée, résuma leur pensée à tous : « Tu veux nous piéger, pasteur, avec ton Rallye religieux ! Oui, tu veux nous détruire, salaud ! »

Et, furieuse, elle menaçait David de son couteau à cran d'arrêt.

Une fête pour les casseurs

Le Rallye des Jeunes devait avoir lieu dans la deuxième semaine de juillet 1958.

Tandis que Gween, sa femme, se préparait à accoucher de leur deuxième enfant, à Philipsbourg, **David, lui, se préparait à affronter les hordes des bas-fonds de New York.**

Les Arènes Saint Nicolas pouvaient contenir 7 000 personnes, et le Rallye devait durer 6 jours.

Les trois premiers soirs, quelques dizaines de jeunes seulement se présentèrent, hésitants, méfiants, prêts à chahuter.

Le 4^e soir, ils furent plus nombreux, mais ce fut pire que les autres soirs. Tous riaient, ricanaien, chahutaient.

Le 5^e soir, nouvelle amplitude dans les ricanements, les cris de guerre, les obscénités, les poses suggestives des filles.

Ce soir-là, David rentra chez les Orthez, **le cœur brisé, prêt à tout abandonner.**

Ces jeunes qui n'avaient qu'une idée : chahuter, ricaner, lancer des obscénités, chercher à tout casser, jamais il ne pourrait les changer. C'était au-dessus de ses forces.



Maria menace David

« Pasteur, tu te donnes trop de mal ! »

Le lendemain matin dans la rue, DAVID rencontra JOJO, le président des DRAGONS, qui était au Rallye la veille.

JOJO, un dur, la violence à fleur de peau, le poignard toujours à portée de la main... JOJO lui dit :

« Pasteur, tu te donnes trop de mal ! »

« L'impact de ces mots fut foudroyant, raconta plus tard David Wilkerson. C'était vrai : j'avais trop compté sur moi. »

A l'avenir, je me mettrai de côté, et je laisserai agir la **FORCE DE DIEU**, l'ESPRIT-SAINT. »

Et ce fut le dernier soir du Rallye. Ce soir-là, il y eut beaucoup plus de jeunes que les autres soirs. Des centaines de Teen-agers des gangs. Les Chapelains, les Dragons, les G.G.I., les Brûleurs d'Enfer, et même Marie la droguée.

Soudain arrivèrent les Maus-Maus, avec à leur tête Israël et Nicky ; et plusieurs Suzies en mini-boléro et shorts ultra-courts.

Le chahut, les cris, les sifflets reprirent de plus belle, tandis que sur le podium une jolie fille s'efforçait de chanter un « Gospel Song ».

Mais le bruit était tel qu'elle dut s'arrêter de chanter. Elle s'enfuit en larmes.

Israël cria : « Eh ! Davy, je suis là ! » Soudain, David eut une idée et il annonça au micro : « **Ce soir, ce sont des membres de gangs qui feront la quête.**... Puis-je avoir six volontaires ? »

Alors, NICKY s'avança avec 5 autres Maus-Maus, tandis qu'un silence stupéfiant se faisait dans toute l'Arène.

Nicky n'était-il pas connu comme le plus vicieux des gars de Brooklyn, de Manhattan et du Bronx ?

« Voilà ton fric, pasteur ! »

N'avait-il pas à son actif 16 combats au poignard, et plusieurs meurtres ?

Aussi, tous les gars de l'Arène mirent dans les boîtes tenues par Nicky et sa bande. Puis les 6 Maus-Maus disparurent derrière les rideaux. (Il y avait là une porte donnant directement sur la rue).

Deux minutes passèrent, tandis qu'une vague de rire hystérique secouait les Arènes.

Mais, soudain, tout l'auditoire se figea : NICKY et les 5 autres Maus-Maus apparaissaient sur le podium et remettaient les boîtes pleines à David.

« **Voilà ton fric, Pasteur** », lança Nicky, et l'auditoire se calma instantanément.

David commença alors à prêcher, à parler de l'amour de Dieu...

Mais, devenu conscient que lui, David Wilkerson, ne pouvait rien pour eux, il baissa la tête et se mit à prier, comme il l'avait fait dans la rue : « **A toi de jouer, Seigneur ! A toi de jouer !** Fais descendre ton Esprit sur eux ! »

Pendant trois minutes, il pria ainsi, la tête baissée, tandis que les rires fusaient, et les moqueries.

Puis, une vague de silence passa sur l'assistance, sur ces centaines de jeunes, tous des casseurs.

David ouvrit enfin les yeux, pour voir Israël tirer son mouchoir, et **Nicky, Nicky l'irréductible, qui pleurait,** sanglotait même.

David reprit alors la parole : « Voilà, les gars ! Vous avez ressenti Sa présence : Il est ici, il est descendu dans ces Arènes... Si vous voulez une vie transformée, levez-vous et avancez-vous... »

* La police autographie des Bibles !

Israël s'était levé le premier, entraînant tout son gang, et Nicky était parmi eux. Des dizaines d'autres gars s'avancèrent, mais seulement trois filles. D'autres filles dans l'Arène avaient ouvert leur boléro et montraient leurs seins nus, pour essayer de détourner les garçons...

Cependant, face au podium, NICKY était là, debout, le visage couvert de larmes, et disant à David :

« **Davy, je donne mon cœur au Seigneur.** »

NICKY ! David n'arrivait pas à y croire : **Nicky converti ?** Mais l'avenir devait lui prouver que c'était une conversion bien réelle.

Puis David donna une Bible à tous les garçons qui s'étaient avancés.

Le lendemain matin, il était encore très tôt et David dormait quand le téléphone sonna chez les Orthez...

« **Davy ! Davy ! C'est la police !** »

Il devait aller immédiatement au Poste de Police d'Edward Street.

En y allant, son cœur battait à tout rompre. Il craignait le pire.

« Pasteur, lui dit le Lieutenant de Police, devant tout le poste, laissez-moi vous serrer la main... Comment avez-vous réussi ? »

« Les jeunes des gangs nous ont déclarés la guerre depuis des années, et, ce matin, ils sont venus nous demander des autographes pour leurs Bibles ! »

David apprit alors que les garçons avaient lu leur Bible toute la nuit !

Israël, le visage transfiguré, enthousiaste, s'écria : « **Regarde, Davy, je suis dans la Bible !** Regarde, mon nom y est partout ! »

Ces voyous devenus des saints

Six mois passèrent.

David avait repris la route des collines de Pennsylvanie, il avait retrouvé son foyer à Philipsburg, sa femme et ses enfants. Il avait repris ses responsabilités de pasteur d'église, mais constamment les rues de New York défilaient devant ses yeux. **Et il avait toujours présents dans sa pensée les jeunes de New York** : Israël, Nicky, Maria, Jojo, Angelo, et bien d'autres. Il ne pouvait les oublier.

Aussi, un jour, il reprit la route de New York. Arrivé à Edward Street, il questionna un gamin Porto-ricain :

« Est-ce que tu connais Nicky ? Israël ? »

« Vous voulez dire, ces voyous qui sont devenus de vrais saints ? Ce Nicky qui dit partout qu'il veut devenir pasteur ? »

Bientôt, David retrouva Nicky, et il vit du même coup **l'extraordinaire transformation survenue chez lui.**

Son visage dur, haineux, fermé, s'était détendu, ouvert, et dans ses yeux brillait la joie, une vraie joie de vivre.

Oui, sa conversion était bien réelle. Et c'était vrai aussi qu'il voulait devenir pasteur. Quelque temps après, il entra dans un institut biblique.

Nicky et son amie Rosa



Témoignage de Nicky

« Enfant, je vivais dans les rues, parce que mes parents étaient spirites, et qu'il n'y avait qu'une seule pièce chez nous.

« J'ai appris à me battre très jeune. A 15 ans, je suis entré au gang des Maus-Maus, où je devais m'occuper de l'arsenal, des armes : ceinturons à boucle d'acier, bâtonnettes, poignards, couteaux à cran d'arrêt, pistolets. J'apprenais à manier les battes de base-ball pour l'attaque, et à me servir du poignard et du cran d'arrêt pour blesser sans tuer.

« J'ai frappé 16 personnes au poignard, et j'ai été emprisonné 12 fois.

« Notre gang contrôlait un très grand territoire, et il était en guerre ouverte avec le gang des Bishops.

« Un jour, dans un bar, un de nos gars a poignardé un Bishop. **Le sang a giclé et je me suis mis à rire.** Comme la patronne hurlait, un de mes gars l'a frappée du couteau en plein estomac... Un autre jour, c'est moi qui ait été attaqué, par cinq gars qui voulaient m'étrangler. Après, je ne pouvais plus parler normalement.

« Mais j'ai continué à me battre, et j'ai attaqué des passants pour avoir de l'argent.

« Le jour, ça allait, parce que j'étais avec le gang. Mais la nuit, seul dans ma chambre, c'était terrible. Je pensais alors à ceux que nous avions tués. Je me tapais la tête contre les murs pour essayer d'oublier, je pleurais, je cherchais ma mère...

« J'avais 18 ans, en juillet 1958, quand les Dragons tuèrent un de nos gars. Nous avions une loi : 'Si un Maus-Maus est mort, un Dragon doit aussi mourir !'

« Tout le gang est donc parti à leur recherche. »

La croix et le poignard

« Nous descendions Edward Street à Brooklyn, quand on a vu deux types qui amentaient la foule.

« L'un d'eux jouait de la trompette, l'autre, assez petit, prêchait. Il disait que 'Dieu avait tant aimé le monde qu'il avait donné son Fils, afin que quiconque croirait en Lui serait sauvé'. Et il ajoutait :

« 'Quiconque' veut dire : noir, blanc, Porto-ricain, membre de gang. **Savez-vous que lorsqu'on crucifie Jésus, on le crucifie entre deux membres de gangs ?...**

« Alors, j'ai commencé à traiter ce pasteur de tous les mots orduriers que je connaissais. Lui s'avança vers moi et me dit : 'Nicky, je t'aime !'

« Je l'avertis : 'Un pas de plus, pasteur et je te descends !'

« Mais ce fameux pasteur de campagne nous retrouva un peu plus tard aux Arènes St Nicolas. C'est là que j'ai été touché et que j'ai fait ma première prière :

« 'Mon Dieu, je suis le plus odieux pécheur de toute la ville de New York ! Me voici. Toi seul peux me transformer d'aussi vicieux que je suis pour me rendre juste. Tout ça à cause de Jésus...'

« Je voulais laisser derrière moi tant d'horreurs, de haine, de cruauté... **Oui, je voulais repartir à zéro.**

« Quelques semaines plus tard, j'eus la preuve que tout cela était bien réel.

« Un Dragon s'approcha de moi et me dit : 'C'est vrai que tu ne portes plus d'arme ?' 'C'est vrai !'

« Alors, il dégaina son poignard et s'avança vers moi. Je levai la main, et c'est là que je reçus la lame. Aussitôt, le gars partit en courant, tandis que je restais immobile, regardant le sang couler. »

Le sang me rendait fou

« Avant, le sang me rendait fou. Mais cette fois, ce fut bien autre chose. Dans ma tête des mots dansaient, lus dans la Bible : 'Le sang de Jésus-Christ nous purifie de tous péchés !' »

(Témoignage de Nicky Cruz)

Depuis le début de son action dans les rues de New York, le rêve de David Wilkerson était d'ouvrir une maison pour les jeunes des rues, pour les membres des gangs.

Obéissant à un appel de Dieu précis, il quitta son église de Philadelphie et vint habiter à New York avec sa femme et ses trois enfants.

Un jour, en priant, il eut la claire vision d'une rue de Brooklyn : Clinton Avenue...

Teen Challenge Center

Il y alla, et trouva la maison de ses rêves. Il demanda un miracle à Dieu, car il n'avait que 125 dollars en caisse et la maison coûtait 42 000 dollars (soit 250 000 FF).

Et le miracle eut lieu. L'argent arriva en temps voulu, et le bel hôtel particulier de Clinton Avenue devint l'hôtel et le foyer des Teen-agers sans foyer et sans famille.

Avec une équipe de jeunes chrétiens bien décidés, David parcourait maintenant les rues de Brooklyn à la recherche des jeunes qui avaient besoin d'aide. Ils allaient aussi dans les hôpitaux, les prisons, les écoles, les tribunaux.

Ils tenaient des réunions de plein-air à Greenwich Village, Coney Island, et même à Central Park. Ils travaillèrent beaucoup, et avec succès...

Nicky, pasteur de gangs *Carlos poignardé*

Dès les premiers mois de 1961, David et son équipe avaient atteint plus de 500 jeunes et membres de gangs, qui étaient venus au Centre de Clinton Avenue, où ils avaient trouvés la foi et la FORCE de Dieu.

Ces cinq cents jeunes quittèrent leurs gangs, cherchèrent du travail et commencèrent à aller à l'église.

Mais, pour David, la plus grande surprise de cette année 1961, fut l'arrivée, au Centre, de **Nicky Cruz**, au bras d'une fille ravissante. « **Davy, dit-il, je veux vous présenter ma femme, Gloria.** »

Nicky et Gloria s'étaient rencontrés au Collège Biblique.

David ne pouvait arriver à croire qu'il avait devant lui le même garçon qui, trois ans plus tôt, l'avait insulté et menacé de son poignard. Lui et Gloria voulaient maintenant consacrer leur vie aux jeunes membres des gangs.

Un autre équipier de Teen Challenge, Carlos, avait aussi été membre de gang, et le plus terrible de New York : le gang des Suicidés. Il voulut retourner au milieu de son gang pour leur parler de Dieu. Son ancien chef l'accueillit en dégainant son poignard...

« Tu vas te battre maintenant ! »

« Non, je ne me battrai pas ! »

Alors, le Chef des Suicidés lui enfonça son arme jusqu'à la garde dans la poitrine.

Carlos faillit mourir, mais à peine remis sur pied, il retourna prêcher dans les rues. Car il avait reçu dans son cœur l'appel du CHRIST : « **Vous recevrez une FORCE**, et vous serez mes témoins ! »

Linda, une jolie fille qui a du cran

David cherchait une fille assez jolie, et en même temps assez forte pour s'occuper au Centre des « Suzies », ces filles regroupées en bandes parallèles de celles des gangs de garçons... Enfin, il la trouva.

Linda Meisner était en effet très belle. Elle venait d'une ferme de l'Iowa.

Au Centre, elle eut à faire un rude apprentissage avec les Suzies, qui se riaient d'elle, se moquaient en faisant des bulles de chewing-gum. Finalement, elles sortaient en trombe du Centre et repartaient dans leurs gangs.

Enfin, une fille de 16 ans, Elaine, vint vers Linda, et, soudain, se mit à pleurer :

« **Linda, je suis une débauchée.** Je couche avec des gars, et je sais que c'est mal. Je ne veux plus me détester, Linda... Je t'en supplie, aide-moi ! A partir de ce moment, Linda la prit en charge et s'occupa beaucoup d'elle.

Elaine vint aux réunions du Centre, elle cessa de boire et de se débaucher. Elle découvrait enfin l'amour du Christ et la Force du Saint-Esprit.

Et il y eut bien d'autres Suzies qui firent la même expérience.

Cependant, la vie de Linda était en constant péril, car elle allait dans des rues où la police même craignait de se hasarder.

Un soir, à minuit, Linda était sortie avec son amie Kay, à la recherche des filles perdues.

Elles entrèrent dans un juke-box, et s'approchèrent de quatre filles très jeunes qui buvaient un Coca. Elles leurs parlèrent, et, bientôt, les quatre filles fondaient en larmes.

Elles les entraînèrent dans la rue, mais aussitôt deux gars s'approchèrent, menaçants...

Alors, on veut nous enlever nos suzies ?

L'un des gars leur dit : « Alors, on veut nous enlever nos Suzies ? » Tandis que l'autre garçon touchait Linda : « Viens donc avec moi, chérie, je vais te montrer quelque chose ! »

Linda le regarda droit dans les yeux et lui dit : « Que Dieu te bénisse ! » Et elle continua à parler aux quatre Suzies.

Un moment après, une foule de gars les entouraient. Ils séparèrent Linda et Kay des quatre filles et le chef de la bande s'approcha de Linda :

« **Alors la même, lu veux nous enlever nos Suzies !** »

Et les garçons se mirent à bousculer Linda, ainsi que Kay, en plaisantant lourdement...

Tout à coup, il y eut un éclair dans la nuit : c'était la lame d'un poignard qui brillait. **Le garçon se jeta sur Linda** qui s'écarta vivement. La lame traversa ses vêtements, mais ne la toucha pas.

Elle se retourna vers le garçon, et lui dit calmement, gravement : « God bless you ! Dieu te bénisse ! »

Puis elle entraîna sa compagne, en disant aux filles : « Venez demain au Centre, 416, Clinton Avenue. Nous vous y attendrons. »

Les garçons les suivirent un moment, en leur criant des obscénités.

Mais, soudain, leur chef leur cria de s'arrêter.

Le lendemain, les quatre Suzies vinrent au Centre, et on put s'occuper d'elles.

Le soir même, Linda et Kay repartaient dans la nuit à la recherche des Suzies, des filles perdues des mauvaises rues de New York.

Linda et Kay n'avaient-elles pas reçu la FORCE de Dieu !

La force qu'il faut recevoir

En quelques mois le TEEN CHALLENGE CENTER était devenu comme une grande famille, c'était une maison pleine d'amour et de rires.

Pourtant, il y avait toujours au Centre même une lutte continue contre la drogue, contre l'héroïne, ce poison satanique. Et la lutte contre la violence, car la drogue allait toujours de pair avec le vol et le crime, vols à main armée et agressions.

Toutes ces filles et ces garçons étaient intoxiqués depuis l'âge de 15 ans. Que pouvait-on faire pour eux ?

C'est un jeune drogué qui un jour rappela à David ce qu'il fallait faire : « Davy, lui dit-il, **la drogue, c'est comme un vautour dans les veines** : on ne peut pas s'en débarrasser. Mais toi qui prêches, peut-être que cette FORCE dont tu parles, ce Saint-Esprit, **peut-être que Lui peut nous sauver !** »

David comprit le message. Oui, c'était cela : il fallait que ces jeunes crochés par la drogue, le vice, reçoivent la FORCE, la puissance de l'Esprit-Saint pour être libérés.

C'est ce que lui confirma NICKY CRUZ : « Tu vois, Davy, lui dit-il, aux Arènes St Nicolas, j'ai découvert en Christ l'amour et le pardon de Dieu, mais ce n'est que plus tard que j'ai eu conscience d'une victoire totale, le jour où j'ai résolu d'obéir au Saint-Esprit. »

David se rappela alors l'axiome fondamental, déjà expérimenté dans sa jeunesse :

« Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais par mon Esprit, dit le Seigneur. »

A dater de ce jour, il y eut de grandes victoires au Teen Challenge Center de New York.

C'est cette force qu'il te faut

DAVID WILKERSON raconte :

« Un jour, un psychiatre est venu voir au TEEN CHALLENGE de New York ce qui s'y passait pour les drogués. Il avait lu *LA CROIX ET LE POIGNARD*. »

« Je l'ai mis dans la chapelle, et il a vu là quatre-vingt anciens jeunes drogués qui louaient Dieu, et racontaient les miracles de leur vie. »

« Le psychiatre s'adressa ensuite à un garçon, qui achetait pour 500 francs d'héroïne par jour ; et lui demanda :

« Quel programme avez-vous donc ici ? »

« Le garçon lui répondit :

« **'Eh ! bien, ici, ils nous donnent Dieu le matin, Jésus à midi, et le Saint-Esprit le soir !'** »

Le baptême du Saint-Esprit n'est pas une nouveauté. La Bible en parle très clairement. Jésus y est annoncé comme « Celui qui baptise de l'Esprit-Saint ». »

Et lui-même a dit à ses disciples :

« **VOUS RECEVREZ UNE FORCE**, une Puissance, le Saint-Esprit, et vous serez mes témoins ! »

Vous recevrez une force, pour lutter, non seulement contre la drogue, mais contre toutes les agressions de la vie, contre les convoitises charnelles, les tentations d'ordre sexuel. **Vous avez besoin de cette FORCE** pour lutter contre le stress, le mal de vivre, la peur, la solitude.

Comment cela se fera-t-il ?

Jésus a dit : « Croyez en Moi et croyez en Dieu. Si vous demandez quelque chose en mon Nom, je le ferai. »

Demandez donc à Dieu, au nom de Jésus, la Force de l'Esprit-Saint, et vous la recevrez.

Sa force dans ton cœur

COLETTE BERGESE
Harm. ALAIN BERGESE

Tu peux naitre de nou-veau, tu peux tout re-commencer, ba-lay-
Tu peux recevoir Sa Force La puissance de l'Esprit Triom-
pher de tout péché, Et devenir un vainqueur Et de-
venir un vainqueur Avec sa Force dans ton cœur

Tu peux naitre de nou-veau, tu peux tout re-commencer, ba-lay-
Tu peux recevoir Sa Force La puissance de l'Esprit Triom-
pher de tout péché, Et devenir un vainqueur Et de-
venir un vainqueur Avec sa Force dans ton cœur

© Copyright 1979 Alain Bergese

Comment recevoir et retenir cette force

1. « Repentez-vous, soyez baptisés au nom de Jésus, et vous recevrez le don du Saint-Esprit » (Actes 2.38).
2. Renoncez à tout péché.
3. Croyez que Dieu vous accepte.
4. Prenez toujours la Bible pour base.
5. Dites à d'autres que vous croyez en Dieu.
6. Obéissez à Dieu, à sa Parole, en toute chose.
7. Donnez toujours la première place à Dieu dans votre vie.
8. Priez souvent chaque jour ; lisez souvent la Bible.
9. Si vous péchez, demandez aussitôt pardon à Dieu.
10. Louez Dieu souvent, glorifiez-le.

Livres à lire

La Croix et le Poignard)
Rescapés de la drogue) David Wilkerson
La révolution de Jésus et les jeunes)
La Vision)

PAR SA FORCE

Gweon Wilkerson

Du Ghetto à la vie
Solitaire, mais jamais seul

) Nicky Cruz

(On peut se procurer ces livres à :
C.L.C. - 26160 — La Bégude-de-Mazenc - France)

Pour le film 16 mm ou la vidéo de « La Croix et le Poignard »,
écrire à TEEN CHALLENGE France, 19, av. Châtaignier 06600
Antibes. — Tél. : 93 74 22 10.

Rivaud Robert, La Rochelle — 6/91. Tél. : 46 43 40 72.
O5.

Imprimé en France par IMEAF, 26160 La Bégude de Mazenc

TRANSFORMATIONS !

TRANSFORMATIONS 1

Un documentaire

Enfin disponible en Français la cassette vidéo tant attendue qui témoigne des villes transformées par la puissance de la prière.

Vous pouvez la commander à la Mission CLN pour la somme de 20,00 € + 4,60 € de port.

TRANSFORMATIONS 2

La Gloire se répand

Cette cassette vidéo continue dans la même lignée que la première et nous amène plus loin dans la gloire des pays transformés.

Vous pouvez la commander à la Mission CLN pour la somme de 19,00 € + 4,60 € de port.



DIFFUSION CLN



Le Couple. Une aventure passionnante

Jean Claude et Marie-Claire Buis

213 pages. Prix : 12,20 €

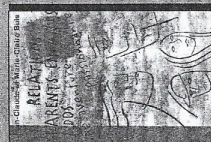
Un couple en rupture peut être restauré.

Relations Parents - Enfants - Ados

Jean Claude et Marie-Claire Buis

213 pages. Prix : 12,20 €

Une aventure passionnante : vivre en famille une foi chrétienne authentique.



Les Sentinelles

Tom Hess

276 pages

Prix : 17,00 €

Alors que le concept des sentinelles apparaît dans plus de 300 versets de l'Écriture. Comment se fait-il que la plupart des chrétiens ignorent ce ministère vital ? Dans ce livre, Tom Hess vous aidera à assumer votre rôle de sentinelle...

Achetez en direct sur le net à : <http://www.librairiecln.com>

La Vie

pour laquelle le nouveau gouvernement s'est engagé résolument dans cette voie et en a fait une priorité politique. Nicolas Sarkozy le dit aussi dans un courrier adressé à la Fédération Évangélique de France, précisant qu'il « reconnaît un rôle déterminant aux églises pour leur influence positive dans la paix sociale. Le fait social est postérieur au fait religieux, ce dernier est en train de reprendre la place que la modernité lui avait contesté. » Plus précisément encore, ce haut fonctionnaire nous a dit que le gouvernement souhaitait le développement des églises car le christianisme est le seul fondement crédible pour les valeurs morales. La tentation d'utiliser également l'Islam dans ce sens vient du peu d'engagement chrétien dans les quartiers en difficultés. C'est un défi de plus qui nous est lancé et qu'il nous faut relever ! Comme vous le savez probablement, la Mission Interministérielle de lutte contre les sectes a été dissoute et remplacée par un organisme qui ne veut prendre en compte que les dérives sectaires en s'appuyant sur des faits et non sur un jugement des croyances ou des convictions.

Dans le même sens, le rapport Baroin sur la laïcité propose de mieux garantir la liberté religieuse et la liberté de chan- ger de religion. La laïcité n'empêche pas de reconnaître l'apport des religions à notre société, il préconise le développement des aumôneries et des déductions fiscales plus généreuses pour les dons

LA SOCIÉTÉ

Ce changement radical de la politique et du regard sur les églises s'inscrit dans un changement non moins radical de ce que les Français croient. Un sondage CSA / La Vie / Le Monde du 21 mars 2003 montre une évolution étonnante des croyances des Français avec une cassure importante en 2000. Voici les changements les plus significatifs : Si 54% des

Français se disent croyants, 51% se disent chrétiens (contre 56% en 1994) et 33% se disent athées (contre 22% en 1994) dont 45% des jeunes. L'Église garde une mauvaise image. En ce qui concerne les croyances elles-mêmes, c'est là que les choses sont les plus surprenantes. Il n'y a certes que 46% des Français qui croient que les prières peuvent être exaucées (contre 54% en 1994), 42% qui croient aux miracles (contre 57% en 1994) mais seulement 37% disent encore croire à l'influence des signes astrologiques (contre 60% en 1994). 21% croient en la sorcellerie (contre 41% en 1994) et 22% au spiritisme (au lieu de 37% en 1994). Plus déterminant encore, 62% sont vraiment opposés au spiritisme contre 37% en 1994. Il semblerait que les Français, qui ont cherché dans ces domaines occultes, en aient saisi les limites. Enfin, 32% des Français affirment qu'ils recommencent à croire contre seulement 13% en 1994.

Parmi eux, il s'agit d'un bon nombre de Catholiques qui reviennent aux fondements de la foi. C'est parmi les jeunes que les indicateurs religieux et les croyances chrétiennes sont le plus à la hausse. Dans une autre enquête sur les 18-24 ans, il apparaît que la prière fréquente passe de 13% à 22% et la prière mensuelle de 5% à 17%. C'est un renversement radical de tendance par rapport au déclin qui prévalait depuis les années 1960. L'idée de péché signifie à nouveau quelque chose pour 57% des Français (contre 39% en 1994) et 64% des Français (contre 35% en 1994). Nous assistons à un retour de la morale où les notions d'autorité, de fidélité dans le couple et d'ordre public reprennent toute leur importance. Régis Debray, l'auteur du rapport sur l'enseignement du fait religieux à l'école conclut : « Croire est de nouveau permis ».

Jacky Minard

EXTRAITS DU BILAN DES QUARANTE JOURS DE JEUNE ET DE PRIERE 2003

« L'Éternel dit à Abraham : Pourquoi donc Sara a-t-elle ri en disant : Est-ce que vraiment je pourrais avoir un enfant, moi qui suis vieille ? Y a-t-il rien qui soit étonnant de la part de l'Éternel ? » Genèse. 18 v 13 et 14

C'est la quatrième année consécutive qu'ont été organisés 40 jours de jeûne et de prière pour la France et nous avons effectivement des choses étonnantes à partager. Y a-t-il un pays qui mobilise dans la prière autant de chrétiens de dénominations et de nations différentes ? Nous n'en connaissons pas. Cela nous incite à penser qu'une grande visitation se prépare.

LA MOBILISATION

La mobilisation grandit toujours et nous en sommes très encouragés. L'indicateur le plus objectif est celui du nombre de guides de prière vendus. Il est passé de 3500 exemplaires en 2002 à 4600 cette année, soit une augmentation de plus de 30 %. Au vu de nos informations, il apparaît qu'un nombre croissant d'églises s'engage dans l'intercession et le jeûne durant cette période. De nombreux chrétiens ont commencé seuls mais tôt ou tard, ils arrivent à associer leur église et cela nous réjouit beaucoup. Nous observons également une bonne progression dans les DOM-TOM qui étaient particulièrement sur nos coeurs cette année. Parfois, un seul guide est utilisé pour mobiliser une église ou un

groupe de prière. Nous pouvons en déduire que ce sont plusieurs dizaines de milliers de chrétiens qui se sont unis pour prier pour notre pays durant ces 40 jours. Les nouvelles les plus spectaculaires nous viennent de la Guadeloupe. Juste avant les 40 jours a été organisée une rencontre rassemblant des pasteurs et des responsables de prière pour partager les problèmes de leurs églises et villes respectives. Ils ont également visionné la cassette « Transformation ».

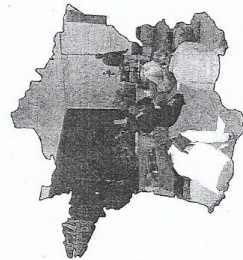
Le Saint-Esprit les a particulièrement visités et des réconciliations ont eu lieu. Dans la grande église avec laquelle nous sommes en contact, 300 personnes se sont inscrites pour une chaîne de prière de 40 jours, 24h sur 24 et au moins une personne jeûnait totalement chaque jour. Lors d'une grande campagne d'évangélisation qui a suivi, 500 personnes ont pris une décision pour Christ. Alors que la Guadeloupe était paralysée par des conflits sociaux qui semblaient insurmontables, tout le monde a été étonné du retournement de situation grâce à la restauration du dialogue. Un autre outil de mobilisation est la radio. Une radio chrétienne a fait une émission quotidienne avec les requêtes de prière et un résumé du texte. Une idée à communiquer aux autres radios chrétiennes en France.

LA MOBILISATION INTERNATIONALE

Cette année, des églises chinoises ont demandé l'autorisation de traduire

Association: "L'Éternel Pourvoira".

notre guide de prière dans leur langue. Quand on sait qu'il y a près de 100 millions de chrétiens en Chine, on peut mesurer le potentiel ! Beaucoup de nations se préparent à envoyer des milliers de missionnaires : en Amérique du Sud de nombreux chrétiens s'apprentent à venir en Europe pour pallier au prochain manque de main-d'œuvre, les Ougandais orient à Dieu pour que des portes s'ouvrent pour leurs missionnaires en France, d'autres pays africains veulent nous ramener cette foi vivante que



nos ancêtres leur avaient apportée. Ces chrétiens sont souvent persuadés qu'un grand réveil se prépare chez nous et veulent y apporter leur contribution enflammée. Plus proche de nous, des contacts sont établis avec un ensemble de frères et sœurs de différents pays qui sont fidèles à notre mobilisation. Plusieurs réseaux d'intercession d'Afrique du Sud sont très actifs et viennent régulièrement en France. Une église francophone de Dallas qui s'est ouverte dans le cadre de France 2001 continue à mobiliser l'ensemble des U.S.A pour ces 40 jours.

LA FRANCOPHONIE

Nous nous étions mobilisés en 2002 pour l'Algérie. Ce printemps, la visite de Jacques Chirac, dans une attitude de réconciliation, a été perçue par beaucoup comme un exaucement de prière. Nous avons également des nouvelles encourageantes du Vietnam où des progrès vers plus de liberté religieuse sont enregistrés. La situation à Madagascar est aussi très encourageante. Persévérons dans la prière.

re avec actions de grâce pour ces pays qui ont encore tant de besoins et développons des relations privilégiées avec eux.

LE GOUVERNEMENT

Dans le bilan de l'année dernière nous partageons la révolution qui était en marche au sein de l'éducation nationale quant à l'enseignement des religions à l'école. Aujourd'hui, cette réforme est acquise mais sa mise en œuvre est des plus difficiles. Les formateurs laïcs se sentent tellement démunis en la matière ! Continuons à prier pour cette réforme et soyons disponibles pour saisir des opportunités qui pourraient se présenter. Dans nos communications précédentes, nous relevions déjà un changement d'attitude de personnalités politiques et économiques qui n'hésitaient pas à parler de leur foi chrétienne.

Quelque temps après, le Premier Ministre lui-même déclarait à la télévision qu'il trouvait son énergie dans la foi en Dieu. Dans une émission suivante, il insistait sur l'importance de développer la dimension religieuse dans notre pays comme fondement des valeurs morales. Pourquoi une telle insistance ? Nous étions à la fois ébahis et incrédules. Pendant les 40 jours, sans que nous demandions quoi que ce soit, un arrangement a été pris pour que nous rencontrions en tête à tête un haut fonctionnaire au Ministère de l'intérieur. Il nous a expliqué que le développement de l'insécurité avait déjà amené le gouvernement à constater l'échec de la mise en pratique des valeurs républicaines et à la nécessité d'enraciner ces valeurs dans un fondement religieux. C'est la raison

MATTHIEU 11 v 29,30

VERSET 29 :

29 prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de coeur; et vous trouverez du repos pour vos âmes.

VERSET 30 :

30 Car mon joug est doux, et mon fardeau léger.

« AUTOUR DE LA BIBLE »

JOSUE 1v8

2 TIMOTHEE 4v1 à 4

APOCALYPSE 3v10

(Ecouter la Parole de DIEU)

« YAHVE JIRE : L'ETERNEL POURVOIRA »

GENESE 22v14

PHILIPPIENS 4v19,20

JACQUES 1v25

(Mettre en pratique la Parole de DIEU)

LA FOI et les ŒUVRES

JACQUES 2v22 :

22 Tu vois que la foi agissait avec ses oeuvres, et que par les oeuvres la foi fut rendue parfaite.

EPHESIENS 2v10 :

10 Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes oeuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions.

COLOSSIENS 1v10 :

10 pour marcher d'une manière digne du Seigneur et lui être entièrement agréables, portant des fruits en toutes sortes de bonnes oeuvres et croissant par la connaissance de Dieu,

NAISSANCE DES ASSOCIATIONS

A - « L'ETERNEL POURVOIRA »

YAHVE-JIRE (le 3 novembre 2003)

Association culturelle pour l' Accueil et la Diffusion de la Bible

loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social Chez Mr et Mme DECONINCK Francis

235 Route de Gap Le Village

26310 RECOUBEAU JANSAC

Tél : 0475214958 – Email : francis.deconinck0576@orange.fr

N° de SIRET: 451 777 239 00026 APE 9499Z



Origine:

GENESE 22v9 à 14 :

- 9 Lorsqu'ils furent arrivés au lieu que Dieu lui avait dit, Abraham y éleva un autel, et rangea le bois. Il lia son fils Isaac, et le mit sur l'autel, par-dessus le bois.
- 10 Puis Abraham étendit la main, et prit le couteau, pour égorger son fils.
- 11 Alors l'ange de l'Eternel l'appela des cieux, et dit : Abraham ! Abraham ! Et il répondit : Me voici !
- 12 L'ange dit : N'avance pas ta main sur l'enfant, et ne lui fais rien ; car je sais maintenant que tu crains Dieu, et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique.
- 13 Abraham leva les yeux, et vit derrière lui un bélier retenu dans un buisson par les cornes ; et Abraham alla prendre le bélier, et l'offrit en holocauste à la place de son fils.
- 14 Abraham donna à ce lieu le nom de Yahvé-Jiré. C'est pourquoi l'on dit aujourd'hui : A la montagne de l'Eternel il sera pourvu.

PHILIPPIENS 4v9 :

- 19 Et mon Dieu pourvoira à tous vos besoins selon sa richesse, avec gloire, en Jésus-Christ.

Dieu parle cependant, tantôt d'une manière, Tantôt d'une autre, et l'on n'y prend point garde.

JOB 33v14 à 16 :

- 14 Dieu parle cependant, tantôt d'une manière, Tantôt d'une autre, et l'on n'y prend point garde.

- 15 Il parle par des songes, par des visions nocturnes, Quand les hommes sont livrés à un profond sommeil, Quand ils sont endormis sur leur couche.
16 Alors il leur donne des avertissements Et met le sceau à ses instructions,

C'est ainsi que le Pharaon eut un songe :

GENESE 41v1 à 37 :

- 1 Au bout de deux ans, Pharaon eut un songe. Voici, il se tenait près du fleuve.
2 Et voici, sept vaches belles à voir et grasses de chair montèrent hors du fleuve, et se mirent à paître dans la prairie.
3 Sept autres vaches laides à voir et maigres de chair montèrent derrière elles hors du fleuve, et se tinrent à leurs côtés sur le bord du fleuve.
4 Les vaches laides à voir et maigres de chair mangèrent les sept vaches belles à voir et grasses de chair. Et Pharaon s'éveilla.
5 Il se rendormit, et il eut un second songe. Voici, sept épis gras et beaux montèrent sur une même tige.
6 Et sept épis maigres et brûlés par le vent d'orient poussèrent après eux.
7 Les épis maigres engloutirent les sept épis gras et pleins. Et Pharaon s'éveilla. Voilà le songe.
8 Le matin, Pharaon eut l'esprit agité, et il fit appeler tous les magiciens et tous les sages de l'Egypte. Il leur raconta ses songes. Mais personne ne put les expliquer à Pharaon.
9 Alors le chef des échansons prit la parole, et dit à Pharaon: Je vais rappeler aujourd'hui le souvenir de ma faute.
10 Pharaon s'était irrité contre ses serviteurs; et il m'avait fait mettre en prison dans la maison du chef des gardes, moi et le chef des panetiers.
11 Nous eûmes l'un et l'autre un songe dans une même nuit; et chacun de nous reçut une explication en rapport avec le songe qu'il avait eu.
12 Il y avait là avec nous un jeune Hébreu, esclave du chef des gardes. Nous lui racontâmes nos songes, et il nous les expliqua.
13 Les choses sont arrivées selon l'explication qu'il nous avait donnée. Pharaon me rétablit dans ma charge, et il fit pendre le chef des panetiers.
14 Pharaon fit appeler Joseph. On le fit sortir en hâte de prison. Il se rasa, changea de vêtements, et se rendit vers Pharaon.
15 Pharaon dit à Joseph: J'ai eu un songe. Personne ne peut l'expliquer; et j'ai appris que tu expliques un songe, après l'avoir entendu.
16 Joseph répondit à Pharaon, en disant: Ce n'est pas moi! c'est Dieu qui donnera une réponse favorable à Pharaon.
17 Pharaon dit alors à Joseph: Dans mon songe, voici, je me tenais sur le bord du fleuve.
18 Et voici, sept vaches grasses de chair et belles d'apparence montèrent hors du fleuve, et se mirent à paître dans la prairie.
19 Sept autres vaches montèrent derrière elles, maigres, fort laides d'apparence, et décharnées: je n'en ai point vu d'aussi laides dans tout le pays d'Egypte.
20 Les vaches décharnées et laides mangèrent les sept premières vaches qui étaient grasses.
21 Elles les engloutirent dans leur ventre, sans qu'on s'aperçût qu'elles y fussent entrées; et leur apparence était laide comme auparavant. Et je m'éveillai.
22 Je vis encore en songe sept épis pleins et beaux, qui montèrent sur une même tige.
23 Et sept épis vides, maigres, brûlés par le vent d'orient, poussèrent après eux.
24 Les épis maigres engloutirent les sept beaux épis. Je l'ai dit aux magiciens, mais personne ne m'a donné l'explication.
25 Joseph dit à Pharaon: Ce qu'a songé Pharaon est une seule chose; Dieu a fait connaître à Pharaon ce qu'il va faire.

- 26 Les sept vaches belles sont sept années: et les sept épis beaux sont sept années: c'est un seul songe.
- 27 Les sept vaches décharnées et laides, qui montaient derrière les premières, sont sept années; et les sept épis vides, brûlés par le vent d'orient, seront sept années de famine.
- 28 Ainsi, comme je viens de le dire à Pharaon, Dieu a fait connaître à Pharaon ce qu'il va faire.
- 29 Voici, il y aura sept années de grande abondance dans tout le pays d'Egypte.
- 30 Sept années de famine viendront après elles; et l'on oubliera toute cette abondance au pays d'Egypte, et la famine consumera le pays.
- 31 Cette famine qui suivra sera si forte qu'on ne s'apercevra plus de l'abondance dans le pays.
- 32 Si Pharaon a vu le songe se répéter une seconde fois, c'est que la chose est arrêtée de la part de Dieu, et que Dieu se hâtera de l'exécuter.
- 33 Maintenant, que Pharaon choisisse un homme intelligent et sage, et qu'il le mette à la tête du pays d'Egypte.
- 34 Que Pharaon établisse des commissaires sur le pays, pour lever un cinquième des récoltes de l'Egypte pendant les sept années d'abondance.
- 35 Qu'ils rassemblent tous les produits de ces bonnes années qui vont venir; qu'ils fassent, sous l'autorité de Pharaon, des amas de blé, des approvisionnements dans les villes, et qu'ils en aient la garde.
- 36 Ces provisions seront en réserve pour le pays, pour les sept années de famine qui arriveront dans le pays d'Egypte, afin que le pays ne soit pas consumé par la famine.
- 37 Ces paroles plurent à Pharaon et à tous ses serviteurs.

Dans JACQUES 1v22 : il est écrit de pratiquer la Parole (différent des v23 et 24) :

- 22 Mettez en pratique la parole, et ne vous bornez pas à l'écouter, en vous trompant vous-mêmes par de faux raisonnements.

LA FOI ET LES OEUVRES :

JACQUES 2v14 à 26 :

- 14 Mes frères, que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les oeuvres? La foi peut-elle le sauver?
- 15 Si un frère ou une soeur sont nus et manquent de la nourriture de chaque jour,
- 16 et que l'un d'entre vous leur dise: Allez en paix, chauffez-vous et vous rassasiez! et que vous ne leur donniez pas ce qui est nécessaire au corps, à quoi cela sert-il?
- 17 Il en est ainsi de la foi: si elle n'a pas les oeuvres, elle est morte en elle-même.
- 18 Mais quelqu'un dira: Toi, tu as la foi; et moi, j'ai les oeuvres. Montre-moi ta foi sans les oeuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes oeuvres.
- 19 Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien; les démons le croient aussi, et ils tremblent.
- 20 Veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi sans les oeuvres est inutile?
- 21 Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les oeuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel?
- 22 Tu vois que la foi agissait avec ses oeuvres, et que par les oeuvres la foi fut rendue parfaite.
- 23 Ainsi s'accomplit ce que dit l'Ecriture: Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice; et il fut appelé ami de Dieu.
- 24 Vous voyez que l'homme est justifié par les oeuvres, et non par la foi seulement.
- 25 Rahab la prostituée ne fut-elle pas également justifiée par les oeuvres, lorsqu'elle reçut les messagers et qu'elle les fit partir par un autre chemin?
- 26 Comme le corps sans âme est mort, de même la foi sans les oeuvres est morte.

La foi précède les oeuvres. Elle se démontre ensuite par des actions concrètes dans des situations concrètes. Ce principe se trouve dans toute la Parole de DIEU, à commencer par l'exemple d'Abraham (ROMAIN 4v1 à 5). Nous n'avons aucun mérite à accomplir ce que l'on appelle de bonnes oeuvres : DIEU les « a préparées d'avance, afin que nous marchions en elles » (EPHESIENS 2v10).

Ces oeuvres ne sont pas préparées pour que nous en tirions de la gloire, mais pour que les hommes glorifient DIEU (MATTHIEU 5v16).

Mais les actions seules, sans la foi qui les motive, sont inutiles (GALATES 2v16). A l'inverse, la foi sans les oeuvres est morte (JACQUES 2v26).

Comment un disciple du Seigneur peut-il faire des oeuvres plus grandes que celles de son Maître (JEAN 14v12) ?

Les oeuvres que le Seigneur opère aujourd'hui par ses serviteurs sont plus grandes que les miracles qu'Il faisait jadis en guérissant les malades, parce qu'elles font connaître non seulement le pardon, mais aussi la réconciliation avec DIEU, le don de la vie éternelle, ce qui était impossible avant le sacrifice de Jésus-Christ à la croix.

Elles sont, enfin plus grandes parce qu'elles ont une portée beaucoup plus large. Après que Jésus a été élevé au ciel, trois mille personnes se sont converties lors de la première prédication de Pierre. Puis l'Evangile a été annoncé par les disciples de Jésus envoyés dans le monde entier (MATTHIEU 28v19).

COLOSSIENS 1v10 :

10 pour marcher d'une manière digne du Seigneur et lui être entièrement agréables, portant des fruits en toutes sortes de bonnes oeuvres et croissant par la connaissance de Dieu,

Objectifs de l'association « [L'ETERNEL POURVOIR](#) »

ESAÏE 58v6 à 14 :

6 Voici le jeûne auquel je prends plaisir: Détache les chaînes de la méchanceté, Dénoue les liens de la servitude, Renvoie libres les opprimés, Et que l'on rompe toute espèce de joug;

7 Partage ton pain avec celui qui a faim, Et fais entrer dans ta maison les malheureux sans asile; Si tu vois un homme nu, couvre-le, Et ne te détourne pas de ton semblable.

8 Alors ta lumière poindra comme l'aurore, Et ta guérison germera promptement; Ta justice marchera devant toi, Et la gloire de l'Eternel t'accompagnera.

9 Alors tu appelleras, et l'Eternel répondra; Tu crieras, et il dira: Me voici! Si tu éloignes du milieu de toi le joug, Les gestes menaçants et les discours injurieux,

10 Si tu donnes ta propre subsistance à celui qui a faim, Si tu rassasies l'âme indigente, Ta lumière se lèvera sur l'obscurité, Et tes ténèbres seront comme le midi.

11 L'Eternel sera toujours ton guide, Il rassasiera ton âme dans les lieux arides, Et il redonnera de la vigueur à tes membres; Tu seras comme un jardin arrosé, Comme une source dont les eaux ne tarissent pas.

12 Les tiens rebâtiront sur d'anciennes ruines, Tu relèveras des fondements antiques; On t'appellera réparateur des brèches, Celui qui restaure les chemins, qui rend le pays habitable.

13 Si tu retiens ton pied pendant le sabbat, Pour ne pas faire ta volonté en mon saint jour, Si tu fais du sabbat tes délices, Pour sanctifier l'Eternel en le glorifiant, Et si tu l'honores en ne suivant point tes voies, En ne te livrant pas à tes penchants et à de vains discours,

14 Alors tu mettras ton plaisir en l'Eternel, Et je te ferai monter sur les hauteurs du pays, Je te ferai jouir de l'héritage de Jacob, ton père; Car la bouche de l'Eternel a parlé.

Rappel:

GENESE 41v1 à 36 :

Joseph a reçu du Seigneur l'interprétation du songe de Pharaon et il va s'activer pour préparer les temps difficiles : // PROVERBES 10v5 :

« Celui qui amasse pendant l'été est un fils prudent ! »

« Association pour l'accueil et la diffusion de la Bible »

Nous croyons à la seule autorité de la Bible et à son inspiration divine 2 TIMOTHEE 3v16 ; 2 PIERRE 1v21.

Son message central étant: « La parfaite humanité et la divinité du Seigneur Jésus-Christ, Sa mort expiatoire, Sa résurrection corporelle, Son ascension en gloire et Son retour prochain.

JEAN 1v1 à 3,14 :

1 Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu.

2 Elle était au commencement avec Dieu.

3 Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle.

14 Et la parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité; et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père.

« LA PLUS GRANDE OEUVRE DE TOUS LES TEMPS »

JEAN 3v16,17 :

16 Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

17 Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui.

1 TIMOTHEE 2v5,6 :

5 Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme,

6 qui s'est donné lui-même en rançon pour tous. C'est là le témoignage rendu en son propre temps,

JEAN 14v6 :

6 Jésus lui dit: Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi.

EPHESIENS 2v4 à 10 :

4 Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés,

5 nous qui étions morts par nos offenses, nous a rendus à la vie avec Christ (c'est par grâce que vous êtes sauvés);

- 6 il nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes, en Jésus-Christ,
7 afin de montrer dans les siècles à venir l'infinie richesse de sa grâce par sa bonté envers nous en Jésus-Christ.
8 Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.
9 Ce n'est point par les oeuvres, afin que personne ne se glorifie.
10 Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes oeuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions.

Quiconque reçoit Jésus-Christ comme son Sauveur et recherche à mettre en pratique l'Evangile dans sa propre vie (JACQUES 1v25), agit comme les premiers chrétiens qui se réunissaient dans l'amour, le respect de DIEU, la fraternité et l'étude de la Bible ACTES 2v40 à 47.

« Les instructions de DIEU »

MATTHIEU 11v29,30:

- 29 Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de coeur; et vous trouverez du repos pour vos âmes.
30 Car mon joug est doux, et mon fardeau léger.

MATTHIEU 22v37 à 40:

- 37 Jésus lui répondit: Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton coeur, de toute ton âme, et de toute ta pensée.
38 C'est le premier et le plus grand commandement.
39 Et voici le second, qui lui est semblable: Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
40 De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes.

MATTHIEU 28v18 à 20:

- 18 Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi: Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre.
19 Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,
20 et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde.

ESAÏE 58v6,7:

- 6 Voici le jeûne auquel je prends plaisir: Détache les chaînes de la méchanceté, Dénoue les liens de la servitude, Renvoie libres les opprimés, Et que l'on rompe toute espèce de joug;
7 Partage ton pain avec celui qui a faim, Et fais entrer dans ta maison les malheureux sans asile; Si tu vois un homme nu, couvre-le, Et ne te détourne pas de ton semblable.

L'ETERNEL POURVOIRA

JEREMIE 9v11 à 13:

- 11 Car je connais les projets que j'ai formés sur vous, dit l'Eternel, projets de paix et non de malheur, afin de vous donner un avenir et de l'espérance.
12 Vous m'invoquerez, et vous partirez; vous me prierez, et je vous exaucerai.
13 Vous me chercherez, et vous me trouverez, si vous me cherchez de tout votre coeur.

Projet:

machashabah (makh-ash-aw-baw') ou **machashebeth** מחשבה ou מחשבת

Pensée, invention, inventer, art, désirer, projet, conçu, dessein, mauvais dessein, complot, comploter .

1) pensée, dessein, projet

1a) plan, but

1b) invention

Définition :

Imputer, regarder, prendre, méditer, changer, artisement, faire, art, invention, tenir compte, compter, considérer, faire, ingénieur, réputation, projet, imaginer, regarder, voir, concevoir, réfléchir, prendre garde, se livrer, valeur, pensée, ressembler, respect, comploter.

1) penser, projeter, estimer, calculer, inventer, porter un jugement, imaginer, compter:

1a) imputer, compter

1b) ce qui est pensé, être estimé

1c) considérer, être attentif à

1d) être considéré.

Même mot que dessein :

ROMAINS 8v28:

28 Nous savons, du reste, que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein.

Dessein:

protithemai (prot-ith'-em-ahee)

προτιθημαι

Former le projet 2, destiner 1 ;

1) placer devant, disposer, destiner

1a) destiné à être vu, exposé aux regards

1b) exposer à la vue du public

1b1) du corps d'un mort

1b2) laisser disposé en l'état

2) mettre devant soi, se proposer à soi-même

2a) former le projet, déterminer.

En corrélation avec :

prothesis (proth'-es-is) προθεσις

(pain de) proposition, ferme, dessein, résolution

1) la disposition d'une chose placée en vue, le pain de proposition

1a) douze pains de froment, correspondant au nombre des tribus

d'Israël, lesquels pains étaient offerts à chaque Sabbat,
et séparés en deux rangées, disposés pour sept jours sur
une table placée dans le sanctuaire ou devant le tabernacle
et ensuite dans le temple
2) un but, un dessein.

MATTHIEU 12v3,4 :

- 3 Mais Jésus leur répondit: N'avez-vous pas lu ce que fit David, lorsqu'il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui;
4 comment il entra dans la maison de Dieu, et mangea les pains de proposition, qu'il ne lui était pas permis de manger, non plus qu'à ceux qui étaient avec lui, et qui étaient réservés aux sacrificateurs seuls?

EXODE 28v10 à 12 ; 24v4 ; 28v21 :

Ce pain symbolisait la communion ininterrompue que le peuple avait avec l'Eternel, l'auteur des biens dont les Israélites jouissaient et qu'ils employaient à Son service.
Il représentait aussi Christ, le pain de vie, suffisant pour tout Son peuple.
Les Qehatites étaient chargés de préparer ces pains pour chaque sabat.

MATTHIEU 6v11 :

11 Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien;

Dans cette perspective, on a parfois traduit par : « *le pain de demain* » (à quoi semble s'opposer) :

MATTHIEU 6v34 :

34 Ne vous inquiétez donc pas du lendemain; car le lendemain aura soin de lui-même. A chaque jour suffit sa peine.
Ou « *de l'avenir* ». Mais étant donné que le jour des juifs commence le soir, le « *jour qui commence* » se prolonge de toute manière le lendemain (L'Eternel pourvoira).

Le pain:

artos (ar'-tos)

αρτος

Pain , repas, de quoi (manger)

- 1) nourriture composée de farine mélangée à de l'eau, et cuite
 - 1a) les Israélites donnaient à ces pains des formes allongées ou rondes, de l'épaisseur d'un pouce, relativement plates car on ne devait pas les couper, mais les rompre
 - 1b) pains consacrés à l'Eternel
 - 1c) les pains utilisés aux fêtes et à la Table des pains de proposition
- 2) toute sorte de nourriture, repas

Le pain quotidien :

epiousios (ep-ee-oo'-see-os) επιουσιος

Quotidien:

- 1) le mot se trouve dans la phrase
 - 1a) le pain qui nous est nécessaire
 - 1b) le pain qui nous suffit chaque jour.

epiousa (ep-ee-oo'-sah) επιουσα

‘heimi’ (aller); ; participe

Lendemain, suivant

1) venir par dessus, approcher

1a) du temps: à portée de main, suivant, lendemain, jour ou nuit suivant.

MARC 8v19 :

19 Quand j’ai rompu les cinq pains pour les cinq mille hommes, combien de paniers pleins de morceaux avez-vous emportés? Douze, lui répondirent-ils.

Remarque:

Il est question ici de douze paniers pleins de morceaux de pains.

2) Un but, un dessein .

La multiplication des pains :

Joseph a été un instrument de salut pour sa famille :

Le site internet « **AUTOUR DE LA BIBLE** » en corrélation avec les 12 tribus d’Israël (12 rubriques) (12 pierres précieuses) :

Notre frère en Christ Franck LE PRIOL a reçu cette oeuvre de la part du Seigneur Jésus-Christ.

EXODE 24v4 :

4 Moïse écrivit toutes les paroles de l’Eternel. Puis il se leva de bon matin; il bâtit un autel au pied de la montagne, et dressa douze pierres pour les douze tribus d’Israël.

JOSUE 4v3 :

3 Donnez-leur cet ordre: Enlevez d’ici, du milieu du Jourdain, de la place où les sacrificateurs se sont arrêtés de pied ferme, douze pierres, que vous emporterez avec vous, et que vous déposerez dans le lieu où vous passerez cette nuit.

JOSUE 4v8,9:

9 Josué dressa aussi douze pierres au milieu du Jourdain, à la place où s’étaient arrêtés les pieds des sacrificateurs qui portaient l’arche de l’alliance; et elles y sont restées jusqu’à ce jour.

JOSUE 4v20 :

20 Josué dressa à Guilgal les douze pierres qu’ils avaient prises du Jourdain.

Et le blé engrangé (fruit de chaque abonnement)(par l’intermédiaire des 12 rubriques du site « **AUTOUR DE LA BIBLE** »

//GENESE 22v8 :

8 Abraham répondit : Mon fils, Dieu va se pourvoir lui-même de l’agneau pour l’holocauste. Et ils marchèrent tous deux ensemble.

//2 CORINTHIENS 8v12 à 15:

12 La bonne volonté, quand elle existe, est agréable en raison de ce qu’elle peut avoir à sa disposition, et non de ce qu’elle n’a pas.

13 Car il s’agit, non de vous exposer à la détresse pour soulager les autres,

14 mais de suivre une règle d’égalité: dans la circonstance présente votre superflu pourvoira à leurs besoins, afin que leur superflu pourvoie pareillement aux vôtres, en sorte qu’il y ait égalité,

15 selon qu’il est écrit: Celui qui avait ramassé beaucoup n’avait rien de trop, et celui qui avait ramassé peu n’en manquait pas.

//PHILIPPIENS 4v19 :

19 Et mon Dieu pourvoira à tous vos besoins selon sa richesse, avec gloire, en Jésus-Christ.

LUC 12v32 :

32 Ne crains point, petit troupeau; car votre Père a trouvé bon de vous donner le royaume.

Troupeau:

poimnion (poym'-nee-on) ποιμνιον
troupeau

- 1) un troupeau, en particulier de brebis
- 2) un groupe de disciples de Christ
- 3) le corps de Chrétiens (églises) présidé par les anciens

Royaume:

basileia (bas-il-i'-ah) βασιλεια

royaume des cieux , royaume , autorité royale , royauté

- 1) pouvoir royal, royauté, domination, autorité, dignité royale
 - 1a) l'autorité qui gouverne un royaume
 - 1b) le pouvoir royal de Jésus, comme Messie triomphant
 - 1c) le pouvoir royal et la dignité conférés aux Chrétiens dans le royaume du Messie
- 2) un royaume, le territoire soumis à l'autorité d'un roi
- 3) utilisé dans le Nouveau Testament en référence au règne du Messie.

DEUTERONOME 8v6 à 10 :

- 6 Tu observeras les commandements de l'Eternel, ton Dieu, pour marcher dans ses voies et pour le craindre.**
- 7 Car l'Eternel, ton Dieu, va te faire entrer dans un bon pays, pays de cours d'eaux, de sources et de lacs, qui jaillissent dans les vallées et dans les montagnes;**
- 8 pays de froment, d'orge, de vignes, de figuiers et de grenadiers; pays d'oliviers et de miel;**
- 9 pays où tu mangeras du pain avec abondance, où tu ne manqueras de rien; pays dont les pierres sont du fer, et des montagnes duquel tu tailleras l'airain.**
- 10 Lorsque tu mangeras et te rassasieras, tu béniras l'Eternel, ton Dieu, pour le bon pays qu'il t'a donné.**

Puisque nous avons reçu l'autorité, le pouvoir royal, nous devons aussi utiliser les armes spirituelles que le Seigneur a mises à notre disposition :

NEHEMIE 4v14 à 20 :

- 14 Je regardai, et m'étant levé, je dis aux grands, aux magistrats, et au reste du peuple: Ne les craignez pas! Souvenez-vous du Seigneur, grand et redoutable, et combattez pour vos frères, pour vos fils et vos filles, pour vos femmes et pour vos maisons!**
- 15 Lorsque nos ennemis apprirent que nous étions avertis, Dieu anéantit leur projet, et nous retournâmes tous à la muraille, chacun à son ouvrage.**
- 16 Depuis ce jour, la moitié de mes serviteurs travaillaient, et l'autre moitié était armée de lances, de boucliers, d'arcs et de cuirasses. Les chefs étaient derrière toute la maison de Juda.**
- 17 Ceux qui bâtissaient la muraille, et ceux qui portaient ou chargeaient les fardeaux, travaillaient d'une main et tenaient une arme de l'autre;**
- 18 chacun d'eux, en travaillant, avait son épée ceinte autour des reins. Celui qui sonnait de la trompette se tenait près de moi.**

- 19 Je dis aux grands, aux magistrats, et au reste du peuple: L'ouvrage est considérable et étendu, et nous sommes dispersés sur la muraille, éloignés les uns des autres.
- 20 Au son de la trompette, rassemblez-vous auprès de nous, vers le lieu d'où vous l'entendrez; notre Dieu combattra pour nous.

Mise en évidence qu'en grec le mot pain est le même que combattre.

DEUTERONOME 8v9 :

9 pays où tu mangeras du pain avec abondance, où tu ne manqueras de rien; pays dont les pierres sont du fer, et des montagnes duquel tu tailleras l'airain.

Pain:

lechem (lekh'-em) לחם

pain, manger, nourrir, nourriture, repas, aliment, pâture, mets, provisions, festin, vivres, subsistance, revenus, blé, fruit, abondance, entretien ;

1) pain, nourriture, grain

1a) pain

1a1) pain de blé

1b) nourriture (en général)

lacham (law-kham') לחם

combattre, faire la guerre, attaquer, consumer, conduire, contre, livrer bataille, guerre, se battre, soutenir, assiéger, vaincre, manger, à table ;

1) combattre, livrer bataille, faire la guerre

1a) engager dans la bataille, faire la guerre

2) (Qal) manger, utilisé comme nourriture

EVANGELISATION :

PREFECTURE DE LA DROME

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DES LIBERTES PUBLIQUES
BUREAU DE LA REGLEMENTATION,
DE LA CIRCULATION ET DE LA SECURITE ROUTIERE
AFFAIRE SUIVIE PAR : Mme MOMAUR
☎ : 04.75.79.28.14

Réf. : recepcol/colport.doc

RECEPISSE DE DECLARATION DE COLPORTAGE

N° : 2001/06

Le Préfet du Département de la Drôme,

VU la loi du 29 juillet 1881 modifiée relative à la liberté de la presse notamment les articles 18, 19, 20, 21, 22 et 42 ;

VU le Code du Commerce ;

VU la déclaration écrite en date du **19/04/2001** déposée à la Préfecture de la Drôme par

Monsieur DECONINCK Francis ;

DONNE RECEPISSE A

Monsieur DECONINCK Francis

né(e) le 21/08/1947 à Lille (59)

demeurant : Place de la Croix 26310 Luc en Diois

COLPORTEUR DE PRESSE

et qui a fait connaître son intention d'exercer sur la voie publique le colportage à la criée de brochures (le Nouveau Testament et l'Evangile selon Saint Jean).

Le présent récépissé devra être présenté à toute réquisition des agents chargés de l'ordre public.

Fait à Valence, le **vendredi 1er juin 2001**

Le Préfet,

Le Directeur de la Réglementation
et des Libertés Publiques

Bernard DURAND

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté Egalité Fraternité

3, boulevard Vauban - 26030 VALENCE CEDEX 9 - Tél. 04.75.79.28.00 - Télécopie 04.75.79.29.14

A1 : ASSOCIATION CULTURELLE POUR L'ACCUEIL ET LA DIFFUSION DE LA BIBLE :



Tél : 04.75.22.00.22.
Marie-ange.oddon@drome.pref.gouv.fr

SOUS-PRÉFECTURE DE DIE

M. DECONINCK Francis

Les résidences de la Lauze

Route de Chatillon

26310 LUC-EN-DIOIS

Récépissé de Déclaration de CREATION de l'Association N° 0261002819

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Sous-Préfet de Die

donne récépissé à M. **Francis DECONINCK, Président**

demeurant **Les résidences de la Lauze**
Route de Chatillon
26310 LUC-EN-DIOIS

d'une déclaration en date du **9 décembre 2003**

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

' L'ETERNEL POURVOIRA ' ASSOCIATION CULTURELLE POUR L'ACCUEIL ET LA DIFFUSION DE LA BIBLE

dont le siège social est situé :

26310 LUC-EN-DIOIS

Die, le 9 décembre 2003

Le Sous-Préfet



LE SOUS-PRÉFET DE DIE
et son adjoint
Le Secrétaire en Chef

Bernard GIRE

Extrait du décret du 16 août 1901

Article 1er : La déclaration prévue par l'article 5, paragraphe 2, de la loi du 1er juillet 1901 est faite par ceux qui, à titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.

Dans le délai d'un mois elle est rendue publique au moyen de l'insertion au Journal Officiel, d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social.

Extrait de la loi du 1er Juillet 1901

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications à leurs statuts.

taire; sensibiliser des responsables d'instituts de santé (et d'entreprises) à la réflexologie; rechercher le bien-être individuel par tous les moyens (stages, cours, thérapies) issus d'une médecine holistique. *Siège social*: chez Mme Houwaer (Marie-Laure), les Bérangers, 26400 Beaufort-sur-Gervanne. *Date de la déclaration*: 3 décembre 2003.

421 - Déclaration à la sous-préfecture de Die. **RANDO VERCORS**. *Objet*: promouvoir des activités en milieu naturel et humain. *Siège social*: refuge d'Archiane, 26410 Treschenue-Creyers. *Date de la déclaration*: 4 décembre 2003.

422 - Déclaration à la préfecture de la Drôme. **HUMANS FONS' FIGHTING-CLUB**. *Objet*: développer toutes formes de performances artistiques personnelles, notamment dans le domaine du « happening », ainsi que dans ceux de l'animation et de la bande dessinée. *Siège social*: chez M. Desfonds (Romain), 6, lotissement Les Pléiades, allée du Vivarais, 26800 Étoile-sur-Rhône. *Date de la déclaration*: 4 décembre 2003.

423 - Déclaration à la sous-préfecture de Die. **LE TASTEVIN « LE GOUT DES TERROIRS »**. *Objet*: permettre à ses adhérents de découvrir des vins de vigneron respectueux de leurs terroirs en organisant des dégustations, en proposant une sélection de vins de terroirs, en bénéficiant des prix les plus bas accessibles même à l'unité, en appuyant des conseils se rapportant à la dégustation, à l'achat et à la conservation de ces vins et en menant toute action pouvant se rapporter à l'activité statutaire. *Siège social*: chez M. Dupas (Jean-Marc), Pont de Quart, 26150 Aix-en-Diois. *Date de la déclaration*: 9 décembre 2003.

424 - Déclaration à la sous-préfecture de Die. **ASSOCIATION DE LA CALADE**. *Objet*: sauvegarder, protéger et mettre en valeur le parc situé sur la parcelle cadastrée section AK n° 163 de la commune de Crest (26). A ces fins, l'association pourra notamment introduire par l'intermédiaire de son président, toute action juridique utile à la préservation de l'intégrité physique de cet espace naturel, contre tout projet immobilier ou d'équipement, ou toute décision administrative portant atteinte ou ne prenant pas suffisamment en compte les caractéristiques naturelles de cet espace. *Siège social*: 1, avenue du Docteur-Ricateau, 26400 Crest. *Date de la déclaration*: 9 décembre 2003.

425 - Déclaration à la sous-préfecture de Die. **L'ÉTERNEL POURVOIR (ASSOCIATION CULTURELLE POUR L'ACCUEIL ET LA DIFFUSION DE LA BIBLE)**. *Objet*: gérer un centre d'accueil et d'hébergement, de formation ou de réinsertion sociale par le travail; accueillir, écouter, conseiller, orienter et héberger les jeunes ou les familles en difficulté; aider et œuvrer à leur réinsertion sociale, familiale ou professionnelle; gérer une librairie biblique; enregistrer des cassettes audio ou vidéo, enseignement biblique et publier des études par tous moyens; louer des salles publiques ou privées en vue de la diffusion de messages; organiser des voyages, séminaires ou conventions, d'excursions ou de sorties en groupe, camp de jeunesse et vacances organisées; utiliser les nouvelles technologies de l'informatique et de la communication comme outils d'information de ses membres; apporter un soutien financier et/ou technique et/ou humain à toutes œuvres sociales présentées au conseil d'administration et retenues par celui-ci. L'association se réserve le droit d'élargir ses activités au fur et à mesure de la progression des besoins (par exemple, par la location ou l'achat éventuel de locaux permanents, ...). *Siège social*: 26310 Luc-en-Diois. *Date de la déclaration*: 9 décembre 2003.

426 - Déclaration à la sous-préfecture de Die. **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE AGREEE « DE L'ESQUIFE »**. *Objet*: regroupement territorial cynégétique des ACCA d'Aucelon, Brette et Pradelle. *Siège social*: mairie, 26340 Brette. *Date de la déclaration*: 11 décembre 2003.

Rectificatifs relatifs aux créations

427 - Déclaration à la préfecture de la Drôme. **ASSOCIATION DE FINANCEMENT ÉLECTORAL DE M. JEAN-CHARLES FAIVRE-PIERRET POUR L'ÉLECTION CANTONALE DES 21 ET 28 MARS 2004, CANTON DE VALENCE 4 (DROME)**. *Objet*: être le mandataire de M. Jean-Charles Faivre-Pierret pour le financement de sa campagne pour l'élection cantonale prévue pour les 21 et 28 mars 2004, dans le canton de Valence 4 (Drôme). *Siège social*: Les Petits Robins, 26250 Livron. *Date de la déclaration*: 5 novembre 2003.

(Cette insertion rectifie l'annonce n° 552, parue au journal officiel n° 49, du 6 décembre 2003, page 6091.)

Modifications

428 - Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Ancien titre**: RESURGENCE. **Nouveau titre**: RESURGENCE 1. *Siège social*: 127, avenue Victor-Hugo, 26000 Valence. *Transféré; nouvelle adresse*: maison des sociétés, rue Saint-Jean, B.P. 4, 26000 Valence. *Date de la déclaration*: 2 décembre 2003.

429 - Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **Ancien titre**: OFFICE FORMATION. **Nouveau titre**: OFFICE FORMATION.NET. *Siège social*: chez M. Hernandez (Didier), 1, rue Paul-Strass, 38100 Grenoble. *Transféré; nouvelle adresse*: chez M. Hernandez (Hubert), rue Basse, 26790 Rochegude. *Date de la déclaration*: 3 décembre 2003.

430 - Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Ancien titre**: ASSOCIATION CULTURELLE ET DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS TURCS EN FRANCE. **Nouveau titre**: ASSOCIATION CULTURELLE DES JEUNES TURCS. *Siège social*: 108, rue Jean-Jaurès, 26240 Saint-Vallier. *Transféré; nouvelle adresse*: Les Bégonias, La Croisette, 26240 Saint-Vallier. *Date de la déclaration*: 5 décembre 2003.

431 - Déclaration à la préfecture de la Drôme. **FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE LA DROME**. *Siège social*: 39, avenue Pierre-Semard, 26100 Romans-sur-Isère. *Mél.*: cd@drome.centres-sociaux.org. *Transféré; nouvelle adresse*: Les Glaieuls, rue Eugène-Chavant, B.P. 28, 26101 Romans-sur-Isère Cedex. *Date de la déclaration*: 5 décembre 2003.

432 - Déclaration à la préfecture de la Drôme. **AMICALE DES PREPARATEURS - RHONE-PROVENCE EN PHARMACIE**. *Siège social*: chemin de Drômette, 26200 Montélimar. *Transféré; nouvelle adresse*: chez Mme Pinet (Anne-Lyse), résidence Le Petit-Nice, 11, avenue Kennedy, bâtiment C2, 26200 Montélimar. *Date de la déclaration*: 9 décembre 2003.

433 - Déclaration à la préfecture de la Drôme. **KLEIN D'ŒIL**. *Nouvel objet*: promouvoir les arts plastiques et les arts en général en proposant des programmes d'activités diverses (ateliers de pratique, stages, rencontres, expositions, événements, voyages culturels, salon de thé associatif), pour les adultes, enfants et adolescents; l'association peut participer à la création d'œuvres, diffuser des artistes et leurs œuvres; l'association peut se tourner vers la pratique et la diffusion d'autres disciplines artistiques: spectacle vivant, musique, multimédia, ainsi que les pratiques de développement personnel (le qi-gong notamment) ou la pratique de l'art-thérapie. *Siège social*: chez Mme Corre (Nathalie), place des Fourmis, le village, 26160 Saint-Gervais-sur-Roubion. *Transféré; nouvelle adresse*: chez Mme Letellier (Marie-Catherine), place de l'Eglise, 26160 Saint-Gervais-sur-Roubion. *Date de la déclaration*: 9 décembre 2003.

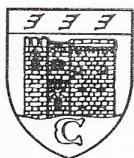
434 - Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Ancien titre**: IDEM - ECOLE DE VIE INSTITUT D'ENSEIGNEMENT MUTUEL. **Nouveau titre**: IDEM - INSTITUT D'ENSEIGNEMENT MUTUEL. *Nouvel objet*: promouvoir les démarches individuelles et collectives ayant pour finalité la responsabilité, la citoyenneté et l'éthique; création de trois départements: IDEM Justice, IDEM Formation, IDEM Ethique. *Siège social*: chez M. Hourtal (Jean-Arnaud), La Commanderie, 26300 Saint-Vincent-la-Commanderie. *Date de la déclaration*: 9 décembre 2003.

Dissolutions

435 - Déclaration à la préfecture de la Drôme. **GROUPE 111**. *Siège social*: Le Château, 26740 Montboucher-sur-Jabron. *Date de la déclaration*: 3 décembre 2003.

436 - Déclaration à la préfecture de la Drôme. **GRANDIR A BEAUMONT**. *Siège social*: chez M. Nogier, 11, allée des Lilas, 26760 Beaumont-lès-Valence. *Date de la déclaration*: 3 décembre 2003.

437 - Déclaration à la préfecture de la Drôme. **LES AMIS DU R.F. DROME ARDECHE**. *Siège social*: chez M. Pemeant (Max), Les Peyles, 26120 Peyrus. *Date de la déclaration*: 8 décembre 2003.



VILLE DE CREST

HOTEL DE VILLE
Place du Dr Maurice Rozier
B.P. 512 26401 CREST
TÉLÉPHONE 04.75.76.61.10
TÉLÉCOPIE 04.75.25.00.63
e-mail : admin@marie-crest.fr

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Monsieur Francis DECONINCK
Président
ASSOCIATION "L'ETERNEL POURVOIR"
Route de Châtillon
Les Résidences de la Lauze
26310 LUC EN DIOIS

Crest, le 5 février 2004

Monsieur le Président,

Vous avez récemment procédé à la création d'une association culturelle pour l'accueil et la diffusion de la bible qui a pour but de gérer un centre d'accueil et d'hébergement, de formation ou de réinsertion sociale par le travail, d'accueillir, d'écouter, de conseiller, d'orienter et d'héberger les jeunes ou les familles en difficulté, d'aider et d'oeuvrer à leur réinsertion sociale, familiale ou professionnelle, de gérer une librairie biblique et d'utiliser les nouvelles technologies de l'informatique et de la communication comme outils d'information de ses membres.

Je vous souhaite pleine réussite dans vos projets et reste à votre disposition si nécessaire.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous offrir une entrée pour découvrir ou re-découvrir la Tour de Crest, plus haut donjon de France.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Bon travail !

Hervé MARITON,
Député de la Drôme
Maire de Crest



SOUS-PREFECTURE DE DIE

Sous-Préfecture de DIE
Service des Associations
Place de la République
26150 DIE
04-75-22-00-22
marie-ange.oddon@drome.pref.gouv.fr

Le numéro W261001008
est à rappeler dans toute
correspondance

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W261001008**

Ancienne référence
de l'association :
0261002619

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Sous-Préfet de Die

donne récépissé à **Monsieur le Président**
d'une déclaration en date du : **27 mars 2009**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

DIRIGEANTS, SIEGE

dans l'association dont le titre est :

' L'ETERNEL POURVOIR ' ASSOCIATION CULTURELLE POUR L'ACCUEIL ET LA DIFFUSION DE LA BIBLE

dont le nouveau siège social est situé : le village
26310 Recoubreau-Jansac

Décision(s) prise(s) le(s) : **27 mars 2009**

Pièces fournies : Statuts
Liste dirigeants

Die, le 27 mars 2009



le

LE SOUS-PREFET DE DIE
et par délégation
Le Secrétaire en Chef

Bernard GIRF

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - a) 5.6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 9 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - a) 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 49 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

A2 -STATUS DE L'ASSOCIATION L'ETERNEL POURVOIRA :

L'ETERNEL POURVOIRA

ASSOCIATION CULTURELLE POUR L'ACCEUIL ET LA DIFFUSION DE LA BIBLE

STATUTS

ARTICLE 1 : DENOMINATION

Il est créé à compter du 03 novembre 2003, une association dénommée "L'Eternel Pourvoira" conformément à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

ARTICLE 2 : OBJET

- La gestion d'un centre d'accueil et d'hébergement, de formation ou de réinsertion sociale par le travail.
- D'accueillir, d'écouter, de conseiller, d'orienter, d'héberger les jeunes ou les familles en difficulté.
- D'aider et d'oeuvrer à leur réinsertion sociale, familiale ou professionnelle.
- La gestion d'une librairie biblique.
- L'enregistrement de cassettes audio ou vidéo. L'enseignement biblique ainsi que la publication d'études par tous moyens.
- La location de salles publiques ou privées en vue de la diffusion de messages.
- L'organisation de voyages, séminaires ou conventions, d'excursions ou sorties en groupes, camp de jeunesse et vacances organisées.
- L'utilisation des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication comme outils d'information de ses membres.
- Apporter un soutien financier et ou technique, et ou humain à toutes oeuvres sociales présentées au Conseil d'Administration et retenues par celui-ci.

L'association se réserve le droit d'élargir ses activités au fur et à mesure de la progression des besoins (par exemple, par la location ou l'achat éventuel de locaux permanents, ...).

ARTICLE 3 : SIEGE SOCIAL

Le siège social de cette association est situé :

Le Village 26310 RECOUBEAU JANSAC

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.

ARTICLE 4 : DUREE

La durée de l'association est illimitée à compter de la déclaration faite conformément à la loi du 1er juillet 1901.

FD

R.D

ARTICLE 5 : GESTION

L'association est gérée par un Conseil d'Administration.

Pour être membre il faut être agréé par le Conseil d'Administration.

Les différentes cotisations sont stipulées dans le règlement intérieur et sont révisées chaque année par le conseil d'Administration.

La qualité de membre de l'association se perd par :

- la démission,
- le décès,
- la radiation prononcée par le Conseil d'Administration après convocation de l'intéressé par lettre recommandée.

ARTICLE 6 : RESSOURCES

Les ressources de l'association se composent :

- des cotisations,
- du produit de la vente des cassettes audio et vidéo, des publications, de la librairie ainsi que de la location de cassettes vidéo et de tout produit dérivé.
- de tout don manuel, reçu par l'association, de toute personne physique ou morale.
- des subventions de l'État, des départements et des communes.
- de tout soutien financier des sponsors ponctuels ou réguliers,
- Et toutes ressources autorisées par les textes législatifs ou réglementaires.

Ces ressources seront employées à la réalisation des buts et objectifs de l'association ainsi qu'à son fonctionnement.

ARTICLE 7 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il se réunit une fois par an en une assemblée générale.

Il peut être réuni également sur convocation du Président chaque fois qu'il le jugerait à propos.

Le Conseil d'Administration est élu pour une durée de trois ans, rééligible.

Il se compose d'un président et d'un trésorier.

ARTICLE 8 : LE PRESIDENT

Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile, sous réserve des autorisations qui doivent lui être accordées par le Conseil d'Administration. De plus il est chargé de la correspondance, de l'archivage, des convocations, de la rédaction des procès-verbaux. Il tient le registre spécial prévu par l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901.

ARTICLE 9 : LE TRESORIER

Le trésorier tient une comptabilité régulière de toutes les opérations financières effectuées par l'association.

Toutes les opérations bancaires, postales, toutes les dépenses, les paiements, les dépôts et les retraits, les émissions de chèques pourront être effectuées par le Président ou par le trésorier sans que la présence des deux soit nécessaire.

FD

R.D

ARTICLE 10 : REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur précise tous les points particuliers de fonctionnement et d'administration non prévus par les présents statuts.

ARTICLE 11 : GRATUITE DES FONCTIONS

L'activité des membres du Conseil d'Administration est entièrement bénévole. Des remboursements de frais sont seuls possibles après vérification des pièces justificatives par le trésorier.

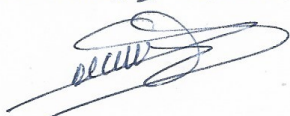
ARTICLE 12 : DISSOLUTION

En cas de dissolution volontaire ou forcée, une Assemblée Générale Extraordinaire statuera sur la dévolution du patrimoine, après règlement de toutes les dettes et charges ainsi que tous les frais de l'association.

Tous les biens ou le produit de leur réalisation seront attribués à une autre association similaire ou proche, sans but lucratif.

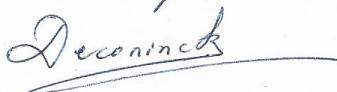
LE PRESIDENT

M. Francis DECONINCK

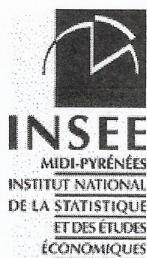


LE TRESORIER

Mme Roselyne DECONINCK



R.D



**Certificat d'inscription
au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE)**



000745 / 001489

L'ETERNEL POURVOIRA
LE VILLAGE
26310 RECOUBEAU JANSAC

Tél : 05 61 36 61 36
Fax : 05 61 36 62 38

A la date du 6 Avril 2010

Description de l'entreprise ou de l'organisme	
Identifiant SIREN	451 777 239
Identifiant SIRET du siège	451 777 239 00026
Désignation	L'ETERNEL POURVOIRA
Sigle	
Catégorie juridique	9220 Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Date de prise d'activité	09/12/2003

Description de l'établissement concerné	
Identifiant SIRET	451 777 239 00026
Adresse	LE VILLAGE 26310 RECOUBEAU JANSAC
Enseigne	
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Date de prise d'activité	26/03/2010
Effectif salarié à la prise d'activité	Non renseigné

Mise à jour effectuée	
Événement	Création de l'établissement d'arrivée et cessation de l'établissement de départ dans le cadre d'un transfert
Date de l'événement	26/03/2010
Référence : déclaration n°	I26016533002 Transmise par SCE IMPOTS DES ENTREPRISES DE DIE

IMPORTANT : à l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret 2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits).

Pour toute question relative à ce certificat, s'adresser au service SIRENE de la Direction Régionale de MIDI PYRENEES 36 RUE DES TRENTE SIX PONTS BP 94217 31054 TOULOUSE CEDEX 4

REPUBLIQUE FRANCAISE

100 10 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000

**A3 - LISTE DES ETUDES D'ENSEIGNEMENT BIBLIQUE DE L'ETERNEL
POURVOIRA :**

L'ETERNEL POURVOIRA

Association culturelle pour l'Accueil et la Diffusion de la Bible

loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social Chez Mr et Mme DECONINCK Francis et Roselyne

235 route de Gap Le Village

26310 RECOUBEAU JANSAC

Tél : 0475214958 - Email : francis.deconinck0576@orange.fr

N° de SIRET 451 777 239 00026 APE 9499Z



LISTE DES ETUDES D'ENSEIGNEMENT BIBLIQUE DE L'ETERNEL POURVOIRA

TITRE DU DOCUMENT	Auteurs
Action des ministères	Adama
Affermir sa vocation et son élection	Francis
Culture, Histoire et Découverte de la Bible	Commentaires Christian BONNET
Demandez, et l'on vous donnera, cherchez, et vous trouverez, frappez, et l'on vous ouvrira.	<u>Francis et Roselyne</u>
Enseignement sur la démonologie	Francis
Enseignement sur l'Evangélisation :	Francis - Franck
Espérer contre toute espérance	Francis et Roselyne
Evangélisation formation ; le combat spirituel pour la France :	Francis
Faire silence devant le Seigneur,l'Eternel	Francis et Roselyne
Formation de DIEU pour soigner les âmes malades	Francis
Grandir dans la miséricorde de DIEU notre Père et de Jésus-Christ notre Seigneur	Groupe d'études de l'association
Heureux dans le Seigneur	Francis et Roselyne
Israël peuple élu de DIEU:Tome 1	Groupe d'études de l'association
Israël peuple élu de DIEU:Tome 2	Groupe d'études de l'association

Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde MATTHIEU 28v20 b	Francis
Jésus-Christ est venu avec de l'eau et du sang	Francis
Jugement et action du Seigneur sur l'injustice	Francis
La Bible la Parole de DIEU 1ère partie	Groupe d'études de l'association
La Bible la Parole de DIEU 2ème partie	Groupe d'études de l'association
La chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit – Les convoitises charnelles font la guerre à l'âme	Francis
La communion avec la Seigneur Jésus-Christ	Francis et Roselyne
La conscience et le retour à DIEU	Francis
La consolation	Groupe d'études de l'association
La conversion, le salut, les baptêmes afférents	Francis
La crainte	Groupe d'études de l'association
La délivrance-La guérison	Francis
La femme vertueuse	Francis et Roselyne
La flamme 1ère Partie	Francis et Roselyne
La flamme 2ème Partie	Francis et Roselyne
La foi	Francis
La justification par la foi en Jésus-Christ	Francis et Roselyne
La langue, la bouche et les lèvres	Francis et Roselyne
La liberté en notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ	Francis et Roselyne
La loi des antagonismes	Francis
La maîtrise de soi Fruit de l'Esprit	Francis
La mort à soi-même	Francis
La paix du Seigneur Jésus-Christ	Francis
La Pâque	Francis
La piété	Groupe d'études de l'association
La prédestination	Francis
La prière	Groupe d'études de l'association
La promesse	Groupe d'études de l'association
La réconciliation	Groupe d'études de l'association
La relation d'aide ; liste des maladies psychiques	Francis
La repentance envers DIEU et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ ACTES 20v21	Groupe d'études de l'association
La rosée du Seigneur	Francis
La sexualité et la relation intime entre conjoints	Francis
La souffrance de DIEU notre Père	55 Groupe d'études de l'association

La tentation - L'épreuve	Francis et Roselyne
La vie de l'Eglise	Francis
La vie éternelle	Francis
La vraie sensibilité, la pleine intelligence	Francis et Roselyne
L'abeille et la fourmi	Groupe d'études de l'association
L'adoption	Francis et Roselyne
L'Ange de l'Eternel, les anges du Seigneur, les armées célestes.	Francis et Roselyne
L'athéisme	Francis et Roselyne
L'attente patiente	Francis
L'homme et la femme créés par DIEU notre Père	Groupe d'études de l'association
L'humilité précède la gloire	Francis et Roselyne
L'imposition des mains	Francis
L'intercession	Francis et Roselyne
L'intimité avec DIEU	Francis
L'onction	Francis
Le Bon Berger	Francis et Roselyne
Le coeur	Franck - Francis
Le corps humain modèle de la structure de l'Eglise :	Franck
Le cri d'appel	Groupe d'études de l'association
Le disciple	Groupe d'études de l'association
Le don d'humiliation	Francis
L'élection du gouvernement de la France	Francis
Le jubilé	Commentaires de la Bible online / Francis
Le judaïsme	Commentaires de la Bible online / Francis
Le langage des yeux	Francis et Roselyne
Le lavage des pieds	Francis
Le mariage - Le divorce	Francis
Le Millénium	Groupe d'études de l'association
Le ministère d'ancien	Francis
Le ministère d'apôtre	Franck
Le ministère de diacre	Francis
Le ministère de docteur	Franck
Le ministère d'évangéliste	Francis
Le ministère de la réconciliation	Francis
Le ministère de pasteur	Franck
Le ministère de prophète	Franck
Le Nom qui est au-dessus de tout nom Jésus-Christ de Nazareth :	Groupe d'études de l'association
Le pardon	Francis et Roselyne
Le regard spirituel	Francis
Le Repas du Seigneur	Francis – Fabrice – Groupe d'études de l'association
Le repos du Seigneur	Francis et Roselyne

Le retour du Seigneur Jésus-Christ	Groupe d'études de l'association
Le Royaume de DIEU	Francis
Le Saint-Esprit	Groupe d'études de l'association
Le secours de DIEU	Francis et Roselyne
Le sel du Seigneur Jésus-Christ	Francis et Roselyne
Le service d'enseignant	Francis
Le tabernacle les symboles et les prophéties des choses à venir	Groupe d'études de l'association
Le témoignage	Francis et Roselyne
Les animaux créés par DIEU Tome 1	Francis et Roselyne
Les animaux créés par DIEU Tome 2	Francis et Roselyne
Les bases spirituelles pour la relation d'aide	Francis
Les clefs du royaume des cieux	Francis et Roselyne
Les derniers temps	Groupe d'études de l'association
Les dons spirituels	Francis
Les enfants de DIEU	Francis et Roselyne Franck et Christelle
Les esprits méchants dans les lieux célestes :	Groupe d'études de l'association
Les oeuvres de Dieu sont parfaites Les oeuvres bonnes réservées aux enfants de DIEU	Francis
Les paraboles du Seigneur Jésus-Christ.	Francis et Roselyne
Les portes du Seigneur	Francis
Les promesses et les récompenses du Seigneur.	Francis et Roselyne
Les vertus des plantes créées par DIEU	Francis, Roselyne, et Franck
Mon seul abri c'est Toi Seigneur Jésus	Francis et Roselyne
Ne pleurez pas, l'enfant n'est pas morte mais elle dort	Francis et Roselyne
Nous sommes plus que vainqueurs en Jésus-Christ	Groupe d'études de l'association
Paroles du Seigneur Jésus-Christ : MATTHIEU 5v44	Francis
Priez pour vos ennemis	Francis et Roselyne
Proclamer, Confesser, Témoigner, Exhorter.	Francis
Quand un malheureux crie L'Eternel entend, et le sauve de toutes ses détresses PSAUME 34v6	Groupe d'études de l'association
Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ soit sur vous.	Francis et Roselyne
Rappel des études bibliques pour faire face à l'adversité	Groupe d'études de l'association

Rendez grâces en toutes choses , car c'est à votre égard la volonté de DIEU en Jésus-Christ. Tome 1 – Tome 2.	Groupe d'études de l'association
Seigneur apprends-nous à aimer	Francis et Roselyne, Franck
Séminaire sur la relation d'aide	Francis
Seigneur, la terre est remplie de Ta gloire	Francis
Similitude entre le PSAUME 119 et le PROVERBE 31	Groupe d'études de l'association
Soins de l'âme et accompagnement	Groupe d'études de l'association
Soins spirituels pour les maladies psychiques 1 : - Tome 1, - Tome 2, - Tome 3. - Tome 4.	Francis
Soins spirituels pour les maladies psychiques 2 :	Francis
Sondage des Ecritures	Francis
Songe,vision,rêve	Francis
Sortir de la barque	Francis
Souhaits des apôtres dans la Parole de DIEU	Francis et Roselyne
Tournez les yeux vers le Seigneur	Francis et Roselyne
Tout ce que vous demanderez en Mon Nom, Je le ferai afin que le Père soit glorifié dans le Fils - JEAN 14v13	Groupe d'études de l'association
Tu aimeras le Seigneur ton DIEU de tout ton coeur, de toute ton âme,de toutes tes forces et de toute ta pensée et tu aimeras ton prochain comme toi-même	Groupe d'études de l'association
Tu es pauvre, et pourtant tu es riche	Francis et Roselyne
Un en Jésus-Christ	Francis et Roselyne
Un serviteur utile	Franck
Victoire au Seigneur de la Vie, victoire au Nom de Jésus-Christ, victoire par le Saint-Esprit	Francis et Roselyne

B- AUTOUR DE LA BIBLE :

Association culturelle pour la Diffusion de la Bible

loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social Chez Mr et Mme LE PRIOL Franck

La Colombe

26310 MONTLAUR en DIOIS

Tél : 0475215782 – Email : franck@kreditou.net



Tél : 04.75.22.00.22.
Marie-ange.oddon@drome.pref.gouv.fr

SOUS-PRÉFECTURE DE DIE

M. LE PRIOL Franck

La colombe

26310 MONTLAUR-EN-DIOIS

**Récépissé de Déclaration de CREATION
de l'Association N° 0261002702**

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Sous-Préfet de Die

donne récépissé à M. Franck LE PRIOL, Président

demeurant **La colombe**
26310 MONTLAUR-EN-DIOIS

d'une déclaration en date du **28 août 2002**

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

AUTOUR DE LA BIBLE

dont le siège social est situé **la Colombe**
26310 MONTLAUR-EN-DIOIS

Die, le 28 août 2002

Le Sous-Préfet



LE SOUS-PRÉFET DE DIE
en par délégation
Le Secrétaire en Chef

Bernard GIRE

Extrait du décret du 16 août 1901

Article 1er : La déclaration prévue par l'article 5, paragraphe 2, de la loi du 1er juillet 1901 est faite par ceux qui, à titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.
Dans le délai d'un mois elle est rendue publique au moyen de l'insertion au Journal Officiel, d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social.

Extrait de la loi du 1er Juillet 1901

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications à leurs statuts.

479 – Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **BIEN ETRE ET MIEUX VIVRE.** *Objet :* enseigner des techniques visant à améliorer notre équilibre physique, mental, émotionnel et énergétique. *Siège social :* chez M. Trouvé, villa le Lavandin, quartier le Patis Nord, 26790 Suze-la-Rousse. *Date de la déclaration :* 7 août 2002.

480 – Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **COUNTRY ROAD 84.** *Objet :* initiation à la danse folklorique américaine (line-dance country); organisation de stages, de soirées, de démonstrations. *Siège social :* chez Mme Franger (Sylvie), chemin du Pouzerat, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux. *Mél. :* frangsjf@club-internet.fr. *Date de la déclaration :* 7 août 2002.

481 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **LES COMPAGNONS DE THEOBERT.** *Objet :* sauvegarde et défense environnementale de la motte castrale du fort de Châtillon-Saint-Jean; mise en valeur et ouverture au public, sous conditions, de cette motte castrale; mise à disposition de bénévoles auprès des archéologues habilités par la D.R.A.C. à étudier le site. *Siège social :* le Fort, 26750 Châtillon-Saint-Jean. *Date de la déclaration :* 9 août 2002.

482 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **COREELLE.** *Objet :* promouvoir toutes formes d'expressions artistiques et participer à la vie culturelle de Sauzet et de ses environs en organisant des cours, animations, stades, spectacles et expositions. *Siège social :* 14, Grande-Rue, 26740 Sauzet. *Date de la déclaration :* 9 août 2002.

483 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **A.J.C.** *Objet :* toutes actions de formations susceptibles d'aider les individus à mieux s'intégrer dans le monde économique et le monde du travail. *Siège social :* 1, rue Port-Rivail, 26100 Romans-sur-Isère. *Date de la déclaration :* 9 août 2002.

484 – Déclaration à la sous-préfecture de Die. **FORMATION D'EDUCATION POPULAIRE DROME-ARDECHE.** *Objet :* contribuer activement par la formation et par l'épanouissement professionnel à la réinsertion des chômeurs de longue durée et des jeunes en difficulté par l'organisation de chantiers dans le cadre d'une entreprise d'insertion et soutenir le reclassement des personnes concernées en entreprise; organiser des activités au service du bâtiment et de la restauration de l'ancien et des espaces naturels de façon à équilibrer son budget. *Siège social :* Maison (Jean), rue des Cagnards, 26400 Saou. *Date de la déclaration :* 19 août 2002.

485 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU QI-GONG ET DES DISCIPLINES AFFINITAIRES (A.D.Q.G.D.A.).** *Objet :* développer la pratique du qi-gong ou de toute autre pratique énergétique interne non sportive et non martiale issue des traditions orientales; mener et recevoir des actions de formation. *Siège social :* Les Hautes Plattes, près la Douceur, 26220 Dieulefit. *Date de la déclaration :* 19 août 2002.

486 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE BEAUMONT-LES-VALENCE.** *Objet :* créer et intensifier les liens amicaux entre tous les anciens combattants, mutilés, victimes et veuves de guerre; défendre et soutenir par tous les moyens légaux en son pouvoir les intérêts matériels et moraux de ses membres et de leurs familles; attribuer éventuellement des secours exceptionnels dans la limite de ses prévisions budgétaires. *Siège social :* mairie, 26760 Beaumont-lès-Valence. *Date de la déclaration :* 20 août 2002.

487 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **RANDO DES 15, CANTON DE MARSANNE.** *Objet :* rassembler les gens du canton une fois par an pour des activités de loisirs. *Siège social :* mairie, 26740 Marsanne. *Date de la déclaration :* 20 août 2002.

488 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **ENSEMBLE A MONTBOUCHER.** *Objet :* analyser la vie municipale, informer et communiquer. *Siège social :* chez M. Roux (Alain), quartier Saint-Martin, 26740 Montboucher-sur-Jabron. *Mél. :* alain.roux@free.fr. *Date de la déclaration :* 22 août 2002.

489 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **SPORTS ET LOISIRS DE LA VALDAINE.** *Objet :* la pratique de l'éducation physique et de la gymnastique volontaire afin de favoriser dans tous les milieux sociaux l'épanouissement de chaque individu par la pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie, chaque fois qu'il se peut, en milieu naturel, la recherche de son autonomie et le développement de ses moyens de communication; pratique concernant les adultes, seniors, enfants et adolescents pour des activités en salle ou en extérieur. *Siège social :* chez M. Maimone (Olivier), Le Bois du Pin, 26160 La Touche. *Date de la déclaration :* 22 août 2002.

490 – Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **LES AMIS DE SAINT-TURQUOIS.** *Objet :* faire revivre et faire connaître l'histoire de Saint-Turquois; œuvrer pour la préservation et l'aménagement de l'environnement de Saint-Turquois; créer et maintenir des liens d'amitié entre les habitants du hameau. *Siège social :* mairie, Saint-Turquois, 26790 Suze-la-Rousse. *Date de la déclaration :* 22 août 2002.

491 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **ANGYSA-CHRYSS.** *Objet :* aide aux enfants handicapés. *Siège social :* mairie, 26740 Marsanne. *Date de la déclaration :* 23 août 2002.

492 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **ASSOCIATION DROMOISE D'AIDES PERSONNALISEES (A.D.A.P.).** *Objet :* apporter des services de proximité tels que service de transport aménagé pour personnes à mobilité réduite du fait de leur handicap (moteur, visuel, autres) et/ou de leur âge; fournir un service d'auxiliaire de vie à domicile pour les tâches de la vie quotidienne, ménage, petits travaux de bricolage, de jardinage; soutien pédagogique. *Siège social :* chez Mlle Fontaine (Christine), 13, rue Claude-Chappe, résidence 202, 26000 Valence. *Mél. :* adapers@liberytsurf.fr. *Date de la déclaration :* 23 août 2002.

493 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **SOURIRE D'ENFANT.** *Objet :* apporter aux enfants malades et handicapés un réconfort, un soutien moral et financier aux familles par l'intermédiaire de dons, de spectacles et de récoltes de jouets; reverser les dons récoltés auprès de toutes entreprises, particuliers ou administrations aux centres spécialisés et autres associations compétentes. *Siège social :* chez Mme Palumbo (Claire), 5, rue du Docteur-Albert-Schweitzer, 26500 Bourg-lès-Valence. *Date de la déclaration :* 23 août 2002.

494 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **EAUX DE VIE.** *Objet :* développer le potentiel des individus, en harmonie avec la nature. *Siège social :* chez Mme Vacheresse (Laurence), 6, lotissement Le Margier, Z.A. des Auréats, 26800 Portes-lès-Valence. *Date de la déclaration :* 23 août 2002.

495 – Déclaration à la préfecture de la Drôme. **RANDO 2000.** *Objet :* organiser des activités en pleine nature, notamment des randonnées pédestres, de ski et de raquettes à neige; organiser des randonnées, des voyages et excursions; organiser des manifestations festives ou autres ainsi que toutes activités de plein air non motorisées; participer à toute action visant à protéger ou améliorer l'environnement naturel, et plus particulièrement les sentiers pédestres; favoriser les relations humaines au sein de l'association et à l'extérieur (solidarité, générosité, amitié). *Siège social :* chez M. Perrod (Raymond), 251, rue Follereau, 26500 Bourg-lès-Valence. *Mél. :* perrod@wanadoo.fr. *Date de la déclaration :* 23 août 2002.

496 – Déclaration à la sous-préfecture de Die. **AUTOUR DE LA BIBLE.** *Objet :* diffusion de la Sainte Bible et du témoignage de l'œuvre de Dieu par tous moyens; utilisation des NTIC comme outils d'information de ses membres; apporter un soutien financier, technique, humain à des œuvres sociales retenues par le CA. *Siège social :* La Colombe, 26310 Montlaur-en-Diois. *Date de la déclaration :* 28 août 2002.

Modifications

497 – Déclaration à la sous-préfecture de Die. *Ancien titre :* TOUR 2 CIRQUE. *Nouveau titre :* TOUR DE CIRQUE. *Siège social :* 86, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 75020 Paris. *Mél. :*

B1 – STATUS DE L'ASSOCIATION : AUTOUR DE LA BIBLE :

AUTOUR DE LA BIBLE

ASSOCIATION CULTURELLE POUR LA DIFFUSION DE LA BIBLE
(Loi du 1er juillet 1901)

STATUTS

ARTICLE 1 : DENOMINATION

Il est créé à compter du 23 août 2002, une association dénommée «Autour de la Bible» conformément à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

ARTICLE 2 : OBJET

- La diffusion de la Sainte Bible et du témoignage de l'œuvre de Dieu par tous moyens.
- L'utilisation des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication comme outils d'information de ses membres.
- Apporter un soutien financier et ou technique, et ou humain à toutes œuvres sociales présentées au Conseil d'Administration et retenues par celui-ci.

L'association se réserve le droit d'élargir ses activités au fur et à mesure de la progression des besoins.

ARTICLE 3 : SIEGE SOCIAL

Le siège social de cette association est situé :

26310 Montlaur-en-Diois

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.

ARTICLE 4 : DUREE

La durée de l'association est illimitée à compter de la déclaration faite conformément à la loi du 1er juillet 1901.

vpf. QP

ARTICLE 5 : MEMBRES

Les différentes catégories de membres et de cotisations sont stipulées dans le règlement intérieur et sont révisées chaque année par le conseil d'Administration.

Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra refuser des adhésions, avec avis motivé aux intéressés.

La qualité de membre de l'association se perd par :

- la démission,
- le décès,
- l'infraction aux règles posées par les statuts et le règlement intérieur,
- un motif grave, laissé à l'appréciation du conseil d'administration,
- le non-paiement de cotisation.

ARTICLE 6 : RESSOURCES

Les ressources de l'association se composent :

- des cotisations,
- de tout don manuel, reçu par l'association, de toute personne physique ou morale,
- de la vente de produits, de services ou de prestations fournies par l'association,
- des subventions de l'État, des départements et des communes.
- de tout soutien financier des sponsors ponctuels ou réguliers,
- Et toutes ressources autorisées par les textes législatifs ou réglementaires.

Ces ressources seront employées à la réalisation des buts et objectifs de l'association ainsi qu'à son fonctionnement.

ARTICLE 7 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il se réunit une fois par an en une assemblée générale.

Il peut être réuni également sur convocation du Président chaque fois qu'il le jugerait à propos.

Le Conseil d'Administration est élu à vie et renouvelé en cas de vacance par désignation de l'unanimité du Conseil d'Administration restant, parmi les membres de droit.

Il se compose d'un président et d'un trésorier.

ARTICLE 8 : LE PRESIDENT

Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile, sous réserve des autorisations qui doivent lui être accordées par le Conseil d'Administration. De plus il est chargé de la correspondance, de l'archivage, des convocations, de la rédaction des procès-verbaux. Il tient le registre spécial prévu par l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901.

41F QP